





$O_i^2$   
18

0

**TABLEAU**

**DU**

**ROYAUME DE CABOUL.**

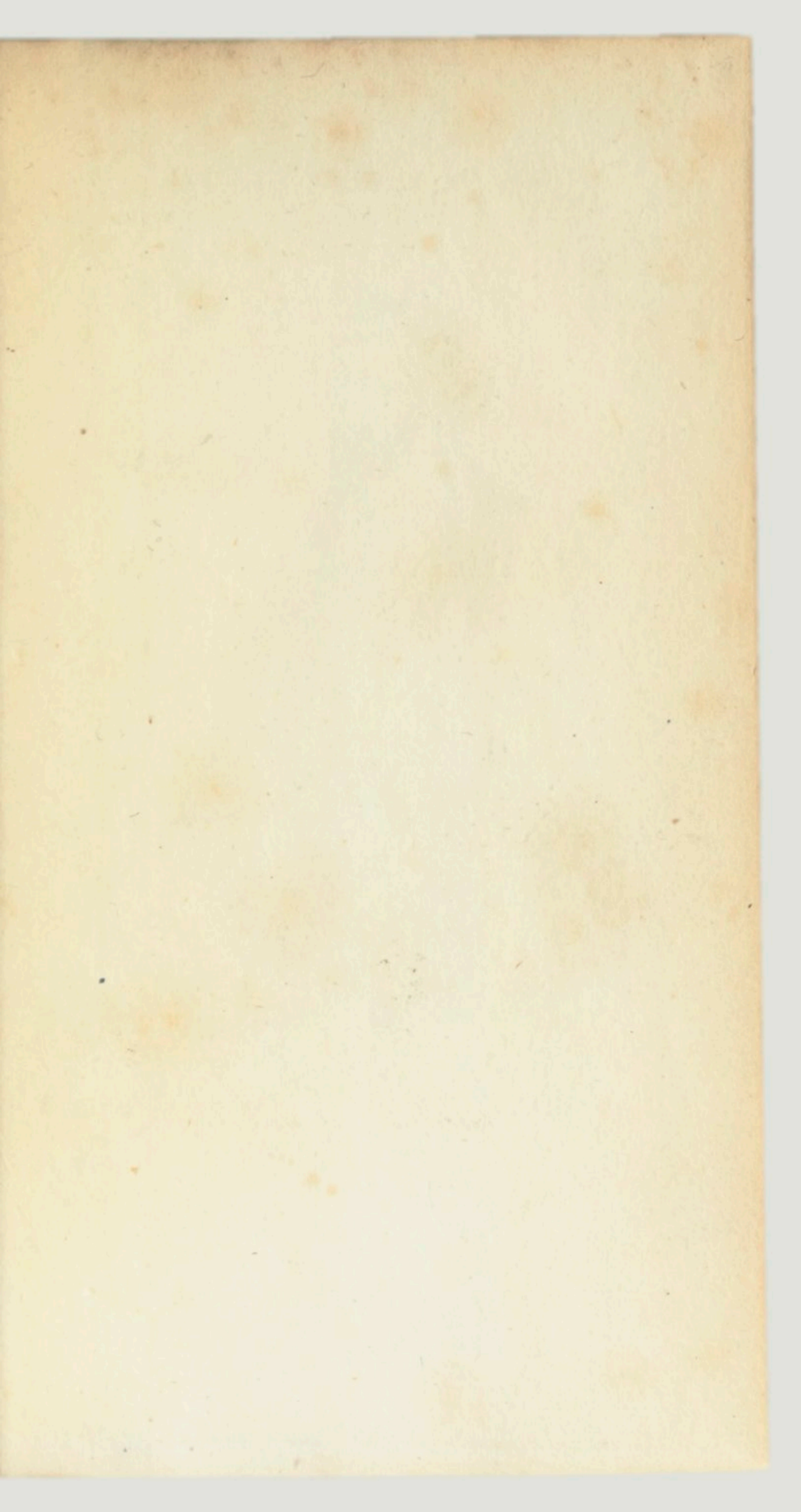
TABLIÉAU

~~~~~  
IMPRIMERIE DE LE NORMANT,

RUE DE SEINE, N<sup>o</sup> 8

~~~~~







*Chiljé, en habit d'été.*

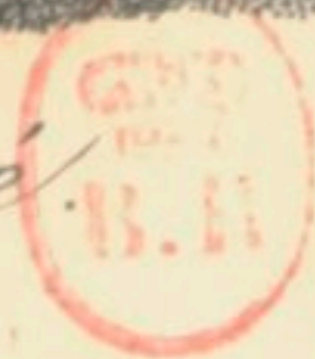


TABLEAU DU ROYAUME  
DE CABOUL,

ET DE SES DÉPENDANCES,

DANS

LA PERSE, LA TARTARIE ET L'INDE,

OFFRANT

LES MŒURS, USAGES ET COSTUMES DE SES HABITANS

PAR

M. MOUNTSTUART ELPHINSTON

Ambassadeur d'Angleterre à Caboul

TRADUIT ET ARRÊGÉ DE L'ANGLAIS

PAR M. BRETON

TROIS VOLUMES

TRAITÉ DE CABOUL

PARIS

DEPVEU, LIB., Palais National, 2<sup>e</sup> M.



*Philippe de Valois d'Orléans*

TABLEAU DU ROYAUME  
DE CABOUL,

ET DE SES DÉPENDANCES,

DANS

LA PERSE, LA TARTARIE ET L'INDE,

OFFRANT

LES MŒURS, USAGES ET COSTUMES DE CET EMPIRE,

PAR

M. MOUNTSTUART ELPHINSTONE,  
Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Caboul.

TRADUIT ET ABRÉGÉ DE L'ANGLAIS,

PAR M. BRETON.

TROIS VOL. IN-18, ORNÉS DE QUATORZE PLANCHES,

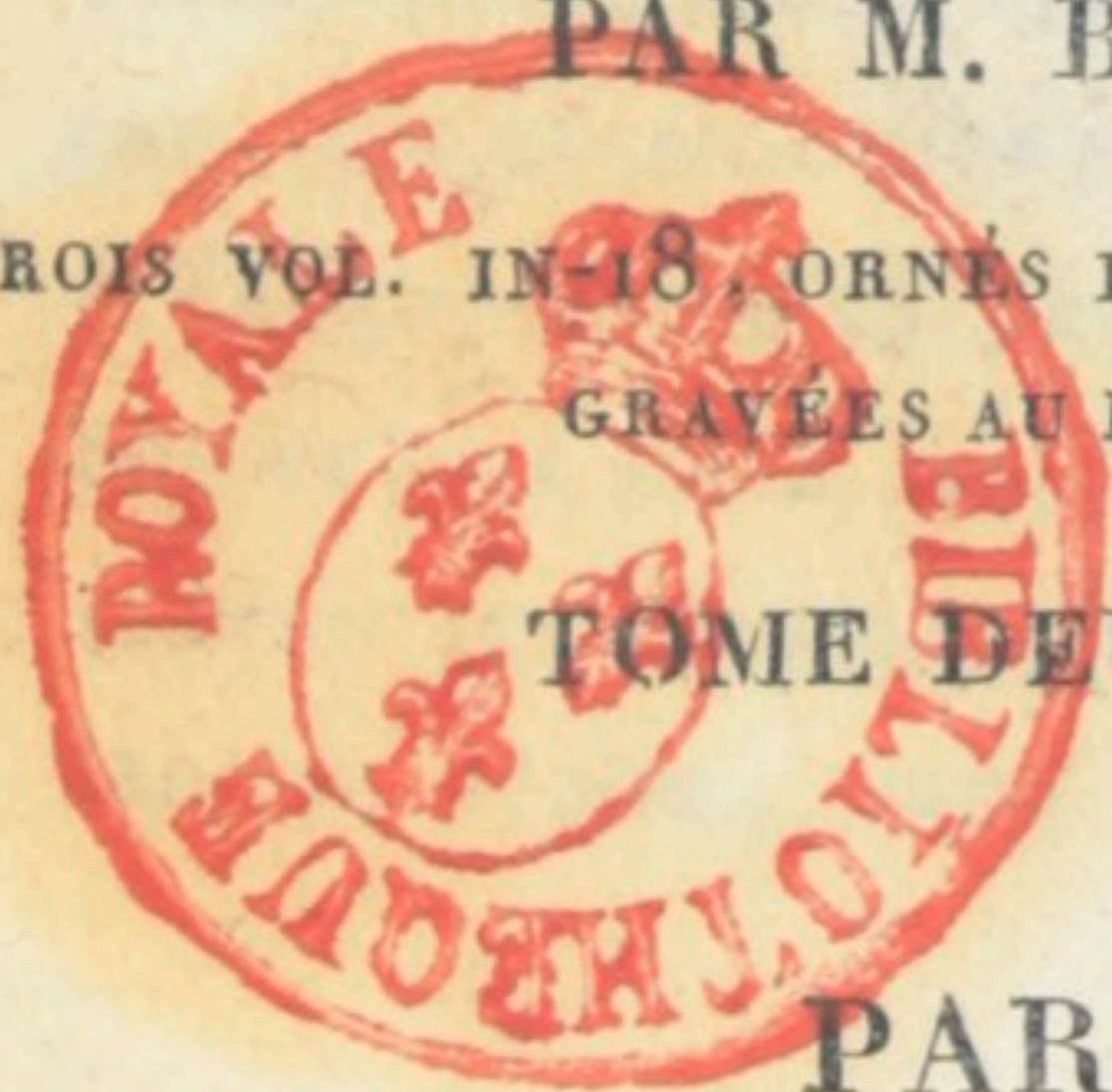
GRAVÉES AU POINTILLÉ.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

NEPVEU, Lib., passage des Panoramas, n° 26.

1817.



TABLIÉAU DU ROYAUME  
DE CAROL

ET DE SES DÉPENDANCES

DANS

LA PERSE, LA TARTARIE ET L'INDE

OUVERT

LES MIEUX, LES AGES ET LES VERTUS DE CHACUNE

PAR

M. MONTAIGNEAU, ÉCRIVAIN

Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Pékin

TRADUIT DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS

PAR M. BRETHERTON

THOMAS BRETHERTON, DE QUATRE VINGT DIX ANS

ÉCRIVAIN

À LONDRES



Paris, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, au Salon de Peinture, n.º 26

1771

# TABLEAU

DU

ROYAUME DE CABOUL.

## ÉDUCATION DES AFGHANS.

CE sont les mollahs qui se chargent de l'éducation des enfans. On ne leur apprend guère plus que les prières communes, quelques passages du Koran, les cérémonies de leur religion, et les devoirs d'un Musulman. A Peshawer, et chez les Douraunées, on exerce les élèves à lire le Koran en langue arabe, sans toutefois qu'ils

puissent le comprendre. Dans les autres tribus, cette espèce d'étude est le partage exclusif des classes supérieures. Quant aux enfans d'une condition obscure, il n'y en a pas un quart qui puisse lire dans leur propre langue.

Les personnes riches ont chez elles des mollahs pour élever leurs enfans; mais les fonctions de ces gouverneurs se réduisent à celles de maîtres d'école. Le mollah qui présidoit à l'éducation du fils du premier ministre me disoit qu'il avoit passé toute la journée à faire lire ce jeune homme, alors âgé de seize ans.

Il y a dans chaque village un maître d'école à qui l'on donne une pièce de terre à cultiver, et qui reçoit de plus une petite rétribution de ses élèves. Ses fonctions se confondent quelque-



fois avec celles de prêtre du village, mais le plus souvent elles en sont distinctes. Il y a dans les villes des écoles régulières tenues à peu près sur le même pied qu'en Europe. La somme que paient les enfans est proportionnée aux facultés de leur père, et s'élève communément à trente sous de France par mois. La plupart des élèves sont externes; mais, chez les Berdourau-nées, les enfans sont envoyés dès l'âge le plus tendre à un village éloigné; ils s'établissent dans les mosquées, et vivent d'aumônes, sous la surveillance de leur maître, sans que les parens s'occupent presque d'eux.

Voici le cours de l'éducation, à Peshawer.

Pour se conformer à une injonction que la tradition attribue au prophète,

chaque enfant commence à apprendre ses lettres lorsqu'il est âgé *de quatre ans quatre mois et quatre jours.*

Bientôt il interrompt cette étude, et ne la reprend qu'à l'âge de six ou sept ans ; alors on lui fait épeler un petit poëme persan de Sahdi : dans ce poëme, les avantages de chaque vertu, et l'horreur de chaque vice, sont tracés en vers simples, mais élégans. Cet exercice dure de quatre mois à une année, suivant la capacité de l'étudiant. Les enfans du peuple apprennent ensuite à lire le Koran et d'autres écrits dans leur langue maternelle : ceux des gens aisés lisent les classiques persans, et étudient un peu la grammaire arabe.

Ceux que l'on destine à l'état ecclésiastique apprennent l'arabe à fond ; et comme les grammaires arabes sont

très-complicquées, et embrassent toutes sortes de sciences, cette étude exige plusieurs années. Lorsqu'un mollah a fait suffisamment de progrès dans cette science il se rend à Peshawer, à Housht-nuggur, ou dans une autre ville fameuse par ses établissemens ecclésiastiques; là il commence son cours de logique, de jurisprudence, et de théologie. Voilà ce qui complète l'éducation d'un mollah; mais il en est qui se lancent dans l'étude de la métaphysique et de la physique, d'après le système qu'on s'en fait en Orient. Ils se livrent aussi à l'histoire, à la poésie, à la médecine; cette dernière science est fort recherchée, et convient aux hommes de toutes les classes.

Quelques uns vont jusqu'à Bokhaura pour se perfectionner; mais l'école

théologique de Peshawer a plus de réputation. L'hérésie des Persans est cause que tous les sunnites s'abstiennent de fréquenter leurs écoles.

On regarde comme une bonne œuvre de favoriser l'instruction. Outre les collèges royaux, il y a une école particulière dans chaque village.

---

---

**LANGUE DES AFGHANS.**

---

J'AI déjà dit que l'idiome de ce pays s'appelle langue Pushtou. Il n'est pas aisé d'en découvrir l'origine. Une grande partie des mots qui la composent dérive de racines inconnues ; il en est cependant qui viennent évidemment du sanscrit, tels que les noms de père, de mère, de frère, de sœur, et les nombres. La plupart des verbes et des particules n'ont de rapport avec aucun idiome. Les termes qui concernent la religion, le gouvernement et les sciences, viennent presque tous de l'arabe et du persan. Enfin il s'y trouve

des expressions de l'Indoustan, d'autres arméniennes, géorgiennes, hébraïques ou chaldaïques.

Les Afghans font usage de l'alphabet persan, et décrivent généralement en caractère *nousk*. Comme ils ont des sons qui ne sont pas exactement représentés par les lettres persanes, ils y ajoutent des points ou autres signes diacritiques.

Le pushtou, malgré sa rudesse, est une langue énergique, et ne déplaît pas aux oreilles familiarisées avec les idiomes orientaux. Les dialectes de l'est et de l'ouest diffèrent non-seulement par la prononciation, mais par les mots eux-mêmes. La différence n'est pas moindre qu'entre le patois écossais et l'anglais.

Aucun de leurs fameux auteurs ne

remonte à plus d'un siècle et demi, et je ne crois pas qu'ils aient un seul livre de plus de trois cents ans de date. Toute leur littérature est empruntée des Persans, et les compositions du pays sont faites d'après ces modèles.

Le plus populaire de tous leurs poètes est Rehmaun, qui, dans ses odes, a imité celles des Persans. Koushhaul me paroît cependant un poète supérieur à Rehmaun; ses productions sont plus régulières, quoique parfois prosaïques.

Ce Koushhaul étoit khan de la tribu des Khoultouks, à l'orient de Peshawer. Il passa toute sa vie à combattre le Grand-Mogol Aureng-Zeb, et à exciter, par ses poésies, ses compatriotes à défendre leur indépendance. A la mort de son père il devint khan

de sa tribu, et commanda à trente mille hommes. Fait prisonnier par Aureng-Zeb, il fut conduit dans l'Inde, et resta trois ans enfermé dans la fameuse forteresse de Givalior. Pendant sa détention, il composa sur ses malheurs une élégie qui se termine par ce trait énergique :

Au milieu de ces calamités, je rends grâce à Dieu de deux choses :

La première d'être né Afghan, et la seconde de me nommer Koushhaul.

Parmi les poètes de cette nation je ne dois pas oublier Amed-Shah, sur lequel Khauni-Ouloum a publié un laborieux et volumineux commentaire.

Les prosateurs n'écrivent guère que sur la théologie et la jurisprudence ; cependant il existe aussi des histo-



riens. Le Persan étant plus communément employé dans les compositions littéraires, il y a très-peu de livres en langue pushtou.

Quand un savant en rencontre un autre, il lui demande quelles sciences il a étudiées. Celui-ci répond : J'ai appris telle et telle science, et j'ai lu tels et tels livres; car on suit pour cela un ordre méthodique et invariable. Il en résulte que les Afghans ne sauroient posséder des connoissances variées, comme la plupart des Européens instruits; mais en général ils savent très-bien ce qu'ils ont appris.

Les rois afghans ont presque tous cultivé et protégé les lettres. Schah-Shujau, près de qui j'ai été envoyé en ambassade, est extrêmement instruit, et fait d'excellens vers.

---

**RELIGION: SECTES DIVERSES.**

**LES** Afghans sont tous de la secte mahométane, appelée sunnites; ils reconnoissent les trois premiers califes comme successeurs légitimes de Mahomet; ils admettent l'interprétation que ceux-ci ont donnée de la loi, et leur tradition des préceptes du prophète. Ainsi, ils sont opposés aux Schias, qui rejettent les trois premiers califes comme rebelles et usurpateurs des droits d'Hali, neveu de Mahomet, et le quatrième de ses successeurs. Les Persans sont seuls de cette secte. Quoique la différence des dogmes ne

soit pas d'ailleurs bien considérable, les deux sectes ont l'une contre l'autre une inimitié invincible. Les Afghans peu éclairés considèrent certainement un Schia comme plus infidèle qu'un Indou, et ils en veulent plus aux Persans, à raison de la diversité de croyance que pour toutes les injures que leur pays a souffertes de ces anciens conquérans.

Quant aux peuples d'un culte entièrement différent, avec qui ils ne sont point en guerre, les Afghans ont pour eux toute la tolérance imaginable. Ils tiennent, comme les autres Mahométans, qu'aucun infidèle ne sera sauvé, et qu'il est légitime et même méritoire de faire la guerre aux mécréans, de les convertir de force à l'islamisme, ou de leur imposer des

tributs, peut-être même aussi de les mettre à mort, s'ils rejettent ces deux conditions.

Il est certain que Schah-Zemaun, lorsqu'il conquit deux fois la province de Punjaub, usa d'une grande tolérance envers les Siks, et défendit de leur faire du mal, à moins qu'ils ne se comportassent en ennemis. Cependant un mollah hypocrite détermina ce prince à faire mettre à mort deux Siks qui avoient refusé de se convertir.

L'historien indou de la bataille de Pauniput, raconte que l'on massacra, avec une atroce barbarie, tous les fugitifs désarmés que l'on put atteindre, même les prisonniers, et cela par l'excès du zèle religieux.

Quelque terribles qu'ils soient à la guerre envers les hommes réputés in-

fidèles, ils les traitent avec douceur dans leur pays. Malgré la haine qui les anime contre les idolâtres, ils permettent aux Indous le libre exercice de leur religion, et tolèrent leurs temples; il est vrai que les Indous ne peuvent faire de processions religieuses, ni exposer en public leurs idoles. Les Indous sont réputés impurs; aucun dévot ne voudroit manger des viandes apprêtées par eux (1); cependant on n'a pour ces idolâtres ni dureté, ni mépris, on leur confie des emplois lucratifs; et ceux qui résident dans l'Af-

---

(1) Ahmed - Khan - Nourzye, grand seigneur Douraunée, voyageoit à cheval avec un Persan de distinction. Ils descendirent un jour dans un village à quelque distance de Peshawer: un paysan indou leur apporta du lait caillé. Ahmed

ghanistan paroissent plus aisés que les naturels eux-mêmes.

La meilleure preuve de la tolérance des Afghans est dans le rapport favorable des Siks qui ont voyagé parmi eux. Les Siks sont accoutumés à traiter, dans leur pays, les mahométans comme des êtres d'une espèce inférieure, et par conséquent ils doivent ressentir vivement les injures qu'ils en reçoivent; hé bien! ils se louent des bons procédés dont on use à leur égard. Il n'en est pas de même en Perse, où les Siks éprouvent toutes sortes d'outrages. On ne leur permet

---

en mangea avec beaucoup d'appétit; le Persan se plaignit de ce que le mets étoit assez mal apprêté, et observa que d'ailleurs les Indous étoient immondes. Ahmed se moqua du préjugé.

pas de puiser de l'eau, de peur que le puits ne soit souillé par eux; il leur est même défendu de marcher dans les rues pendant la pluie, de peur qu'ils n'éclaboussent un mahométan, et ne le rendent impur.

Je dois avouer néanmoins que les Indous sont sujets à payer une légère taxe dont sont exempts les mahométans, qu'on les considère comme une race inférieure, et qu'ils sont exposés sans cesse à la tyrannie des mollahs. L'exemple suivant en fera foi.

Un mollah, contrarié dans ses inclinations amoureuses par un Indou, alla le dénoncer au cauzy comme ayant embrassé l'islamisme, et étant retombé dans l'idolâtrie; le cauzy entendit des témoins qui affirmèrent, sous serment, la prétendue conver-

sion de l'Indou, et déclarèrent qu'ils lui avoient entendu répéter la profession de foi mahométane. En conséquence on ordonna que le relaps seroit circoncis malgré lui. L'exécution de la sentence exigeoit l'intervention de l'autorité civile, et le gouverneur de Peshawer refusa son assistance. Le mollah réunit plusieurs individus de son ordre, et finit par en attrouper des milliers. Ils se rendirent à la mosquée principale, suspendirent l'appel à la prière et toutes les cérémonies religieuses, comme si le pays eût été frappé d'interdit. Enfin le gouverneur céda, et ordonna la circoncision de l'Indou. Celui-ci, après avoir subi la cérémonie, s'enfuit à Lahore, et retourna au culte de ses pères.

Dans les provinces de l'ouest, et



notamment à Candahar, les Mahométans n'ont pas autant d'avantage.

Je suis embarrassé pour prononcer quels sont les procédés des Afghans envers les chrétiens. Il est vrai que M. Foster, voyageur d'une grande autorité, se plaint des humiliations continuelles qu'il a reçues ; mais j'ai été traité d'une toute autre manière.

On objectera peut-être que la dignité de mon caractère me mettoit à l'abri de ces avanies ; je répondrai qu'un chrétien, né à Constantinople, et qui a passé quinze ou vingt années dans le royaume de Caboul, et qu'on ne peut supposer avoir été mal informé, se plaint à la vérité des Afghans sous d'autres rapports, mais certifie qu'ils ne montrent pas la plus légère aversion contre le christianisme. Il avoit

le plus grand soin de ne faire aucune critique contre la doctrine mahomé-  
tane, et on lui montrait les mêmes  
égards qu'à un étranger qui auroit été  
musulman. L'iman du roi, chef de la  
religion dans le pays de Caboul, avoit  
particulièrement un grand respect pour  
lui.

Un prêtre catholique-grec, qui se  
trouve à Caboul, paroît, d'après un  
passage d'une lettre que le vizir m'a  
adressée, jouir à cette cour d'une cer-  
taine vénération. J'ai vu aussi un sol-  
dat arménien, qui, bien que débauché  
et souvent ivre, paroissoit traité sur  
le même pied que ses camarades per-  
sans. Enfin le meilleur témoignage sur  
ce sujet est celui de M. Durie, qui a  
traversé le pays, jusques à Candahar,  
sous le costume mahométan; quoique

l'on ait souvent soupçonné, et même reconnu son déguisement, il ne lui est arrivé aucune disgrâce. Un jour, dit-il, quelques habitans de Candahar me demandèrent si j'étois sunnite ou schias; je répondis que j'étois de la religion de Schumisy-Tubrisy, qui est une espèce d'esprit fort. On me répondit qu'on savoit très-bien que j'étois un Franc, mais que personne ne vouloit parler hautement de peur de me compromettre.

Les schias sont la secte religieuse pour laquelle ils se sentent plus d'inimitié. Cependant les Persans, qui sont établis en grand nombre dans ce pays, sont tous des schias, et plusieurs d'entr'eux jouissent d'emplois considérables dans le gouvernement. La religion permet et même enjoint aux

Persans de dissimuler leur culte quand ils se trouvent dans des pays hérétiques ou infidèles ; ainsi ils ne sont point blessés par les restrictions qu'on leur impose. Il en résulte, par exemple, qu'ils ne prennent point, pour réciter leur prières, l'attitude prescrite aux schias. Ils ne peuvent non plus maudire les trois califes, ni faire des processions publiques pendant le mouhurrum ; mais ils ne sont pas obligés d'abjurer leur croyance, et on ne leur impose aucune distinction honteuse.

Un ambassadeur chrétien s'étant, suivant eux, déclaré pour les fils de Hali, sous le cinquième calife, et ayant subi le martyre par suite de son zèle, les Persans s'imaginent que, par la force de la raison naturelle, tous les chrétiens sont convaincus de la jus-

lice de la cause d'Hali. Souvent on m'a pressé avec instances d'exposer mon sentiment sur ce sujet ; ce n'étoit qu'en répondant que je n'étois point mollah , et ne pouvois émettre une opinion sur ces matières délicates , que j'éluois cette question embarrassante.

J'eus une occasion singulière de voir l'esprit de tolérance , ou du moins de circonspection du gouvernement de ce pays , par suite d'une méprise de quelques-uns de mes gens. On a coutume dans l'Inde , où les sunnites ne sont pas aussi rigoureux , de porter en procession deux cercueils pendant les dix premiers jours du Mouhurrum , en commémoration de la mort cruelle des fils d'Hali. Un tel cérémonial doit révolter les Afghans , d'abord comme appartenant au culte des schias , et ensuite comme

tenant à l'idolâtrie. Je défendis en conséquence aux musulmans de l'ambassade, de promener leurs cercueils. On comprit mal mon ordre, et l'on sortit avec les étendards et les autres symboles usités dans la circonstance, en n'omettant que les cercueils. Un affront aussi criant à la religion du pays excita une grande surprise ; mais l'autorité n'y mit aucun obstacle. La semaine suivante, les ulémas s'assemblèrent à la cour, suivant leur coutume ; un mollah prononça un long discours, et s'attacha à prouver que le rite orthodoxe couroit les plus grands périls. Le roi répondit que nous étions ses hôtes, qu'il nous honoroit, et qu'il falloit nous laisser suivre nos coutumes.

Les Siks se conduisirent dans une occasion pareille d'une manière toute

opposée. Les mahométans de la suite d'un envoyé anglais à Lahore, ayant fait leur procession, une bande de fanatiques attaqua le camp avec furie, sans avoir demandé d'explication. L'escorte les repoussa avec perte; mais ils blessèrent un officier et plusieurs soldats.

---

**PHILOSOPHES MAHOMÉTANS.**

**UNE** autre secte du royaume de Caboul, ce sont les soufis, qu'il faut plutôt considérer peut-être comme une classe de philosophes que comme des sectaires religieux. Autant que j'ai pu comprendre leur mystérieuse doctrine, ils professent que toute la création, tant animée qu'inanimée, est une illusion pure. Ils disent que **RIEN N'EXISTE**, si ce n'est l'Être suprême, qui se présente sous une infinité de formes à l'âme humaine, laquelle n'est elle-même qu'une portion de l'essence divine. Cette doctrine contemplative



porte les sunnites au plus haut degré de fanatisme. Ils admirent Dieu en toutes choses. C'est par de fréquentes méditations sur ses attributs, et en l'étudiant sous toutes les formes, qu'ils s'imaginent parvenir à un amour ineffable de la Divinité, et même à une union intime avec sa substance. Par une conséquence nécessaire de cette théorie, ils considèrent les dogmes particuliers de chaque religion comme autant de superfluités; ils dédaignent toute espèce de rites, et disent que peu importe la manière dont les pensées se dirigent vers Dieu, pourvu que l'on soit en contemplation de sa bonté et de sa grandeur.

Cette secte est persécutée en Perse. Quoiqu'elle ne soit point proscrite à Caboul, les mollahs ont pour ces phi-

losophes une aversion profonde ; ils les accusent d'athéisme , et tâchent souvent de les prendre en défaut sur des doctrines que punit la loi mahométane. Rarement ils y réussissent , parce que beaucoup de soufis sont des mahométans sincères , malgré la difficulté de concilier les deux doctrines.

Par exemple , j'ai entendu un homme vanter avec enthousiasme la beauté de ce système philosophique , et prétendre qu'il est propre à agrandir la vue libérale des actions humaines. Bientôt après , dans la même compagnie , mon discoureur rompit des lances en faveur de tous les dogmes de l'islamisme , et repoussa avec horreur le moindre doute sur l'éternité du feu de l'enfer. On lui objecta que cette idée s'accor-

doit mal avec le système qu'aucun être n'existe, à l'exception de Dieu. Il répliqua, que le système des soufis étoit certainement vrai, mais que l'éternité de l'enfer étoit prouvée par la parole de Dieu lui-même.

Cette secte fait peu à peu des progrès, et surtout dans les classes élevées, même parmi les mollahs, qui se livrent aux sublimes et obscures contemplations de la littérature.

Une autre secte, que l'on confond quelquefois avec les soufis, porte le nom de Moullah-Tukkée, qui en fut le fondateur à Caboul. Ces sectaires repoussent l'idée de toute révélation, et considèrent les prophètes comme des imposteurs. Ils paroissent révoquer en doute l'immortalité de l'âme, et même l'existence de Dieu. Leurs dogmes

semblent fort anciens, et sont précisément ceux de l'ancien poète persan Kheïoum; les ouvrages de cet auteur sont d'une impiété qui n'a peut-être rien d'égal dans d'autres langues.

Kheïoum insiste avec force sur l'existence du mal; il ose blâmer l'Être-Suprême de l'avoir permis, et se livre à cette occasion à des imprécations dont il est impossible de se faire une idée. Par une contradiction inexplicable, les soufis citent ce poème comme une autorité; ils excusent plusieurs de ses blasphêmes par des interprétations forcées; ils présentent des expressions moins équivoques, comme ces reproches exagérés qu'un amant exhale contre sa maîtresse.

On dit que les sectateurs de Moullah-Tukkée, dégagés de la crainte de l'en-

fer et du respect pour la Divinité, sont les hommes les plus dissolus du pays. Cependant leurs opinions sont secrètement professées par les courtisans de Schah-Mahmoud.

Le secte de Roushnmia fit beaucoup de bruit parmi les Afghans, au seizième siècle; elle est aujourd'hui presque éteinte. Elle fut fondée sous le règne de l'empereur Acbar, par Bauid-Azid-Ausaurée, qui prenoit le titre pompeux d'*Apôtre de la Lumière*, et que ses ennemis surnommèrent par dérision l'*Apôtre des Ténèbres*.

Il ajouta aux dogmes des soufis un système de transmigration des âmes, qu'il emprunta sans doute aux philosophes indous. Il y mêla des idées qui lui étoient propres: il disoit, par exemple, que la manifestation la plus com-

plète de la Divinité se faisoit dans la personne des saints hommes, et notamment dans la sienne. Tous ceux qui n'embrassoient pas sa doctrine devoient être considérés comme *morts*, et ses partisans, en qualité de survivans, pouvoient s'emparer de leurs biens sans scrupule. C'étoit un moyen de trouver beaucoup de prosélytes.

Bauy-Azid étoit un homme de génie; sa religion s'étant répandue parmi les Berdouraunées, il se vit bientôt en état de lever des troupes, et de lutter contre le gouvernement. Vaincu en bataille rangée par l'armée royale, il mourut de chagrin et d'épuisement. Ses fils, ayant essayé de soutenir ses dogmes, eurent d'abord des succès, mais finirent misérablement. On montre encore sur les bords de l'Indus deux

roches noires, que l'on prétend avoir été les corps de Jelalloudin et de Kemaloudin, fils de cet illuminé, lesquels furent jetés dans le fleuve par ordre d'Aukhound-Denvezh. Près de ces rochers se trouvent des tourbillons funestes aux navigateurs : les orthodoxes disent, qu'il est tout simple que les bateaux viennent se briser contre les corps de ces hérétiques, qui ont fait naufrager tant d'âmes infortunées.

Il existe encore aujourd'hui quelques adhérens de cette secte à Peshawer, et beaucoup plus dans les montagnes du Haut-Bungush.

---

**CÉRÉMONIES DU CULTE.**
**MOLLAHS. SAINTS ET RELIGIEUX.**

**LES** Afghans professent le rite mahométan avec toute la rigidité des sunnites. A en juger d'après leur conversation, l'on croiroit que tous, depuis le roi jusqu'au dernier paysan, sont toujours absorbés dans de pieuses réflexions : ils prononcent à peine une phrase sans y mêler le nom de la Divinité ; et cette formule : Ins-Hallah, plaise à Dieu ! Presque tous tiennent sans cesse le rosaire à la main, et le



récitent grain à grain dans leurs momens de repos.

Ils ont une coutume familière à tous les musulmans, et qui consiste non à s'engager soi-même par un serment, mais au contraire à y obliger ceux avec qui l'on a une discussion quelconque. Ainsi, un homme dira à un autre : Je jure par le Koran que vous ne révélez jamais le secret que je vous confie... Un musulman dira à un Chrétien : Je jure par Jésus-Christ, l'âme de Dieu, que vous consentirez à ce que je vous demande.

Ainsi les personnes à qui l'on reproche de s'être imprudemment engagées, disent pour excuse, qu'elles n'auroient jamais fait telle ou telle démarche, si on ne leur en eût imposé le serment.

Les Afghans ne se livrent jamais à une entreprise quelconque sans réciter le Fautchef, qui est le premier verset du Koran. Un des assistans prononce le verset à haute voix, et les autres disent *Amen*. Pendant la prière, ils tiennent les mains devant eux, la paume élevée, et ils se frottent la figure et la barbe quand elle est finie.

Les prières commencent avant le jour, et se répètent cinq fois. La dernière a lieu peu après le crépuscule du soir. L'heure de la prière est toujours annoncée par les mouezzins du sommet des minarets, ou d'autres lieux élevés. Ils crient à haute voix : Allah-o-akbar ! Dieu est très-grand ! et ils le répètent jusqu'à ce que tous les fidèles l'aient entendu.

A ce son éclatant, et qui ne laisse

pas d'être agréable , le peuple se rend en foule aux mosquées ; mais ceux qui ont des occupations ne sont pas obligés d'y aller. Ils font leurs prières à part.

Tous les musulmans se tournent vers la Mecque pendant leurs prières ; les gens riches portent pour cela dans leurs voyages , une boussole qui marque le nord et le sud , et une autre sur laquelle est dessinée une figure de colombe qui se dirige vers la Mecque , dans quelque pays qu'on se trouve.

On récite debout la première partie de la prière ; ensuite le dévot s'accroupit sur ses talons , à la manière persane , et , de temps en temps , frappe la terre de son front.

L'exactitude dans les prières n'est pas seulement recommandée par la

religion, c'est aussi une affaire de police, et un officier, qualifié mouh-tésib, est chargé de punir les infractions aux rites religieux.

Le jeûne du rahmadan est prescrit de la même manière, et rigoureusement observé; car on défend même de boire de l'eau ou de fumer du tabac, entre le lever et le coucher du soleil: c'est une prohibition très-gênante. Les étrangers n'y sont pas assujétis.

Le pèlerinage de la Mecque est recommandé aux musulmans, une fois en leur vie. Un grand nombre d'Afghans l'entreprennent. La route la plus ordinaire est celle de Sind: les pèlerins s'y embarquent pour Muscat ou Bassora, et se rendent par terre à la Mecque. Ceux du nord-est descendent

le cours de l'Indus , et leur saint caractère les fait respecter des tribus les plus rapaces.

Beaucoup de ces pèlerins ne vivent que d'aumônes pendant leur voyage ; arrivés à la Mecque , ils subsistent au moyen d'une fondation d'Ahmed-Schah qui a fait construire une mosquée et un caravansérail pour recevoir les hommes de son pays.

Lorsqu'il y a peu d'Afgans , le surplus de la dotation est distribué aux Arabes , qui , par cette raison , ne voient pas d'un bon œil l'affluence des pèlerins du Caboul. Ils recherchent toutes les occasions de leur nuire , et les dénoncent comme des hérétiques , avec d'autant plus de raison que la plupart des Afghans parlent la langue persane.

Les jeux de dez et de hasard sont défendus , mais les Afghans font peu de cas de la prohibition. Le vin est pareillement interdit , et les gens riches seuls en boivent ; mais les hommes débauchés , de toutes les classes , s'enivrent avec le *hang* , quoique cette drogue soit frappée d'une égale prohibition. Cependant les gens du peuple sont d'une sobriété extrême ; ils surpassent en cela les Indiens , soit idolâtres , soit mahométans. Voir tomber un homme mort ivre dans les rues , ce seroit un événement extraordinaire.

L'emploi du mouhtésib , qui préside à la conservation des mœurs publiques , est très-délicat ; on accuse ces officiers de recevoir des présens pour fermer les yeux sur les abus , et même de lever des contributions en intimidant

l'innocence. Ils ont le droit d'infliger aux délinquans quarante coups d'un large fouet de cuir, et de les exposer publiquement à la honte, en les faisant promener autour de la ville, montés sur un chameau ou sur un âne, et le visage tourné vers la queue de l'animal.

Les mollahs, et les autres religieux, prêchent une morale excessivement austère, et déclament contre les plaisirs les plus innocens. Dans les campagnes, ils brisent les violons et les guitares partout où ils en trouvent. Les tambours, les trompettes, les hautbois et les flûtes, sont exceptés de la proscription, comme étant des instrumens guerriers; toute autre musique est réputée efféminée et incompatible avec le caractère d'un vrai musulman. Toutefois le pouvoir des

mollahs est fort restreint , et le peuple a peu d'égard à leurs énergiques prédications.

Les prêtres afghans sont cependant instruits et pleins d'activité. L'éducation de la jeunesse et l'administration de la justice sont entièrement de leur compétence. Il en résulte pour eux une certaine autorité , soit pour s'opposer aux entreprises des individus , soit pour comprimer la puissance des officiers et des gouverneurs. Quelquefois ils imposent au roi lui-même.

L'influence des mollahs est souvent avantageuse pour apaiser les dissensions intérieures. Des troupes de ces pieux personnages se présentent , la robe flottante , entre les guerriers de deux oulouss prêts à en venir aux mains ; ils récitent des versets du Ko-



ran et des prières arabes , exhortent le peuple à se souvenir de Dieu , et ils réussissent à amener une réconciliation au moins temporaire , sinon permanente.

Leur puissance est surtout considérable dans le pays des Berdouraunées. Une insulte faite à un mollah suffiroit pour exciter une sédition. Dans ces occasions , les mollahs convoquent leurs frères de toutes parts ; ils suspendent le culte public , même les cérémonies des funérailles , et lancent anathème contre leurs adversaires. Si cette excommunication ne suffit pas pour soumettre leurs ennemis , ils font des processions , en déployant l'étendard vert du prophète , au son du tambour , et ils profèrent le *Sélant* , cri de guerre des musulmans.

Tous ceux qui périront pour leur cause doivent, suivant eux, être considérés comme des martyrs, et ceux qui ne se joindront pas à eux seront excommuniés. Par ce moyen, la troupe se grossit sans cesse, et comme on craint plus l'excommunication que la force des armes, il faut bien en venir à un accommodement : la conclusion ordinaire est le pillage et l'incendie des maisons qui appartiennent aux principaux ennemis des mollahs, et les autres sont punis d'une amende.

On raconte dans le pays des fables absurdes sur l'effet que produit l'approche des mollahs et de leur armée. Les murailles des villes, dit-on, tombent d'elles-mêmes, les épées s'é-moussent, et les balles des mousquets retournent contre ceux qui ont tiré sur ces saints personnages.

Il y a cependant des exemples qu'on leur a résisté. Le gouverneur de Hushtmuggur, près de Peshawer, osa un jour livrer bataille à des mollahs et à une troupe de fanatiques, qui venoient soutenir les droits d'avides usuriers. Les mollahs furent repoussés avec perte au grand contentement de tout le pays.

Les imans ou prêtres des villages perçoivent une espèce de dîme ou de contribution en nature sur les récoltes et sur les troupeaux. Plusieurs reçoivent, du roi ou des chefs des villages, des dotations en fonds de terre, et quelques-uns jouissent des legs pieux qui ont été faits par les particuliers. Il en est qui tirent leur subsistance de l'enseignement ou de la pratique de la jurisprudence ; d'autres qui tiennent

des écoles ou sont gouverneurs dans des familles opulentes. Ceux qui prêchent sont payés pour leurs prédications. Enfin on en voit qui font le commerce, ou s'occupent d'agriculture, ou qui, vivant de leurs revenus, se livrent aux études qui leur conviennent.

Le sacerdoce est conféré aux mollahs par une assemblée d'ecclésiastiques, après qu'ils ont fait les études requises, et passé par les examens préalables. L'admission d'un candidat est soumise à de certaines formes; le personnage principal de l'assemblée revêt enfin le récipiendaire du turban des mollahs.

Ils se distinguent non-seulement par ce turban, qui est d'une forme particulière, mais par leur habit, qui est une robe longue et ample, de coton blanc ou noir.

Il n'y a point de couvent où les mollahs vivent en commun comme les moines d'Europe ; ils ne sont pas non plus soumis à la juridiction d'un chef, ni à aucune discipline particulière. A l'exception de ceux qui tiennent leurs offices de la couronne, tous vivent dans une indépendance parfaite ; et quand ils se réunissent, c'est pour leurs intérêts communs. Ils se marient, et vivent sous les autres rapports comme les laïcs. Quelques-uns affectent une extrême gravité ; mais beaucoup fréquentent la société et se mêlent des affaires mondaines.

On voit souvent un de ces mollahs coiffé d'un énorme turban, et portant sur les épaules un schall bleu de deux aunes de longueur, tenant un long bâton à la main et un gros livre sous le bras,

parcourir les rues à la tête d'une douzaine de ses disciples. On en voit aussi chez les riches haranguer la compagnie en faisant des gestes affectés. D'autres divertissent le maître de la maison par des historiettes et des bons mots, tandis qu'ils font circuler tout autour leur énorme tabatière. Les mollahs de cette sorte passent pour être d'un commerce agréable, et ils ont une grande autorité dans les assemblées des jirgas.

Quoique les mollahs affectent les dehors de la sainteté, il en est qui se livrent en particulier aux vices les plus honteux; par exemple, ils exercent l'usure, qui est en horreur parmi les musulmans.

En effet, le Koran défend de prêter de l'argent à intérêt. La plupart des prêteurs se bornent donc à stipuler

une partie du profit que doit rapporter la somme empruntée : de là résulte qu'ils ne peuvent tirer parti de leurs capitaux qu'en les plaçant dans le commerce ; mais les mollahs prêtent ostensiblement à intérêt et même sur de bons gages. Au moyen de leurs hypothèques , ils ont une part considérable dans les propriétés foncières.

Outre le clergé régulier, il y a des personnes qui sont révéérées pour leur sainteté ou celle de leurs ancêtres. Parmi les derniers, les plus fameux sont les sijuds , ou descendans de Mahomet ; les autres sont connus sous les différens noms de derviches , de fouhirs , etc. Ceux qu'on appelle calenders vont presque nus. Les uns mènent une vie errante , et visitent tous les lieux de pèlerinages , tandis que les

autres mènent une vie ascétique dans les villes, ou vont pratiquer leurs dévotions dans des lieux retirés. Ces moines contemplateurs ont toujours joui dans l'Afghanistan d'une haute estime ; les légendes de ces saints et de ces saintes sont innombrables.

Les endroits où ces dévots personnages ont été enterrés, ou qui sont distingués par des actions remarquables de leur vie, sont toujours considérés comme sacrés, et les meurtriers vont avec succès y chercher un asile. Chez les eusofzyes, la plus désordonnée des tribus, les guerriers qui marchent au combat, placent leurs femmes dans un de ces refuges, et sont sûrs qu'en cas de défaite, elles y seront respectées.

Plusieurs de ces saints sont encore



florissans. L'ignorance de leurs compatriotes leur attribue le don des visions ou des rêves prophétiques, et celui des miracles. Les Afghans les plus distingués ajoutent foi à leurs prédictions; et le roi les consulte dans les affaires les plus épineuses de son gouvernement.

Je dois cependant dire que, pendant mon séjour à Peshawer, les trois saints les plus renommés désavouoient toute prétention à un pouvoir surnaturel. On les traitoit avec un profond respect; le roi même ne s'asseyoit devant eux qu'après qu'ils lui en avoient fait de vives instances; mais ils ne paroissoient pas solliciter des honneurs; ils discutoient la marche de l'administration, et en dévoiloient les défauts avec une extrême liberté.

Le seul moyen que ces hommes emploient pour établir leur réputation, est une grande austérité de vie, sans néanmoins y mettre d'affectation ni de grimaces.

Hadgi-Mian, un des grands saints de Peshawer, m'envoya un jour demander quelles étoient les-austérités en usage chez les Européens recommandables par leur piété. Ce message fut par malheur confié à un Persan, qui, d'après ses principes, n'avoit pas une grande vénération pour les dévots sunnites. Aussi, lorsque je lui eus répondu, que notre clergé ( le clergé anglican ) ne s'imposoit aucune austérité cruelle, et qu'il croyoit suffisant de se recommander à Dieu par une vie vertueuse et religieuse, le Persan me pria de ne point tromper l'espoir

du saint homme, et de lui indiquer certaines pénitences où il pût signaler son zèle. Je lui dis alors qu'il y avoit des pays d'Europe où les dévots s'exposent à de grandes souffrances, portoient le cilice, et se flagelloient avec barbarie. Le Persan me remercia avec un rire sardonique, et se retira fort satisfait d'avoir procuré au hadji un objet d'émulation.

---

**SUPERSTITION, MAGIE, etc.**

---

ON croit dans ce pays comme dans toute l'Inde à l'alchimie et à la magie. L'iman du roi travailloit sans relâche et à grands frais à la découverte de la pierre philosophale, quoique cette recherche chimérique soit réprouvée comme impie par le Koran.

Un naturel de Peshawer, âgé de soixante ans, et qui est aujourd'hui à mon service, s'avisa de devenir amoureux fou d'une jeune fille de Pouna. Quelques-uns de ses compatriotes le découvrirent enfermé avec un Indien,

et occupé à fabriquer plusieurs charmes pour gagner le cœur de sa maîtresse.

Il y a près de Candahar une excavation dite la grotte de Jumshéd ; il est impossible de pénétrer jusqu'au fond , parce qu'un torrent en interrompt le passage ; mais les Afghans prétendent que si l'on avance à une certaine distance on entend un bruit affreux occasionné par des tourbillons de vent et par le brisement des vagues ; enfin on est arrêté par le mouvement rapide d'une longue roue garnie de lames d'épées. Quelques aventuriers ont, disent-ils , eu la hardiesse de franchir ces obstacles , et ils sont parvenus à un jardin souterrain et enchanteur. Ils peignent avec enthousiasme la verdure de cette région délicieuse , les bosquets , les berceaux et les allées , les ruisseaux

limpides , les parterres émaillés des fleurs les plus brillantes que l'imagination puisse se figurer ; enfin on y trouve des fruits exquis ; on y respire un air frais et parfumé , et l'on entend sans cesse une musique ravissante.

Les Afghans croient que les nombreuses solitudes de leurs montagnes et de leurs déserts sont habitées chacune par un démon solitaire. Le génie du désert est un spectre horrible et gigantesque , une espèce d'ogre prêt à dévorer tous les voyageurs que le hasard fait tomber en sa puissance. C'est à ce génie qu'ils attribuent l'illusion du *mirage* dont il a été parlé dans le premier volume , et qui présente à l'œil du voyageur des bosquets verdoyans et des nappes d'eau au milieu du désert aride. Malheur à celui qui, dupe de cet arti-

fice, s'approche de ces lieux enchantés, il est bientôt mis en pièces par le démon cruel.

Ils ont un respect infini pour les cimetières, qu'ils appellent quelquefois en se servant d'une expression poétique, *les villes des êtres silencieux*; leur imagination peuple ces lieux des esprits des morts, assis chacun sur leur tombeau, invisibles aux mortels, mais n'en jouissant pas moins de l'odeur des guirlandes qu'on suspend sur leurs tombes, et de l'encens que leurs parens viennent y brûler. Ils admettent une foule d'autres espèces de génies ou de fantômes, mais je ne crois pas avoir entendu jamais parler de l'apparition des revenans. Ils disent seulement que les âmes des quatre premiers califes, glorifiées et vêtues de feu, se montrèrent sur la

montagne au-dessus de Caboul, lors de la bataille entre les schias et les sumnites.

Ils ajoutent foi aux rêves, et donnent tant de latitude à leur interprétation, qu'ils y trouvent tout ce qu'ils veulent. Un seigneur afghan me raconta qu'ayant été persécuté, exilé par le grand-visir Ouaffadar-Kan, il rêva qu'il voyoit le visir couvert de vêtemens lugubres, la figure abattue, les mains agitées de mouvemens convulsifs, et dans un extrême état de foiblesse. Peu de temps après son réveil, il apprit que le ministre venoit d'être déposé, et mis en prison.

Ils cherchent à pénétrer l'avenir par des calculs astrologiques et géomantiques, et par toutes sortes de divinations et de sortilèges. La méthode la



plus usitée consiste à présenter à la flamme d'une lampe, un os transparent tiré du crâne d'un mouton, et à remarquer les taches diverses qui y apparoissent : c'est ainsi qu'en Europe on interroge les taches qui se font dans le marc de café.

On tire aussi des présages de la position que prennent des flèches répandues hors d'un carquois ; ou bien on porte au hasard le doigt sur le grain quelconque d'un rosaire, et l'on compte tous les grains qui se trouvent au-dessus. Suivant que le nombre est pair ou impair, l'entreprise doit réussir ou manquer de succès.

Je me souviendrai toujours d'une conversation que j'eus avec un des ministres persans du roi Schah-Shoujau, immédiatement avant l'orage qui

devoit le précipiter du trône. Il me disoit qu'il avoit toutes les raisons possibles de compter sur le triomphe de son maître. Je l'écoutai avec attention, supposant qu'il alloit me parler d'une correspondance avec quelques grands seigneurs du parti opposé. Quelle fut ma surprise de voir que cette confiance imperturbable reposoit tout entière sur l'heureuse combinaison qu'avoient présentée des flèches sorties d'un carquois? Le ministre, remarquant mon étonnement, protesta qu'il croyoit fort peu aux méthodes de divination employées par le vulgaire, mais que celle dont il parloit étoit recommandée par le prophète, et que le résultat en étoit immanquable.

Les Afghans lettrés ont une manière

plus libérale d'interroger l'avenir , et qui répond à ce qu'on appelle en Europe les *sorts virgiliens*. On ouvre un livre à l'aventure , et l'on applique à l'objet en question le premier vers qui tombe sous les yeux. Le livre le plus recommandé pour cette épreuve est le Koran , et l'on s'y prépare par le jeûne et par la prière. On peut cependant employer d'autres ouvrages , et notamment les poèmes de Hafiz. Les Afghans citent une singulière confirmation d'un tel oracle. Un habitant de Lahore consulta les ouvrages de Hafiz au commencement des troubles produits par la déposition de Schah-Zemaun , lesquels , après trois années de confusion , se terminèrent par le couronnement de Schah-Shoujau. Il se proposoit de savoir si les fils de Timur-Schah

remporteroient en dernier lieu l'avantage ; il trouva , à l'ouverture du livre , un distique dont voici le sens :

Au lever de l'aurore , une voix sortant d'un monde invisible , apporta à mon oreille ces sons agréables :

Voici le règne de *Schah-Soujou* , prends courage et réjouis-toi.

Il faut savoir que *Schah-Soujou* signifie , en langue persane , un bon prince , et que ces mots se trouvèrent , par hasard , être le nom du compétiteur du trône.

Les Afghans croient au pouvoir des talismans , et à la possibilité de se rendre les démons ou les génies favorables. Ils ont encore beaucoup d'autres superstitions ; mais je crois en avoir assez dit sur ce sujet.

---

**MANIÈRE****DONT ON EXERCE L'HOSPITALITÉ.**

—

UNE des vertus les plus remarquables des Afghans, c'est l'hospitalité. Ils s'en font un point d'honneur national, et disent d'un homme qui se refuse à remplir ce devoir, qu'il n'a rien des coutumes du pays. Toutes les personnes indistinctement ont droit à leur bienveillance. On pourroit traverser tout le pays sans argent, et l'on ne seroit peut-être embarrassé que dans les villes.

Une coutume, particulière à ce  
6.

peuple , s'appelle le *nannawautée* , formé de deux mots , qui signifient *je suis entré*. Une personne qui a quelque faveur à demander se rend à la maison ou à la tente de celui qu'elle sollicite , et refuse de s'asseoir ou de rien accepter jusqu'à ce qu'on lui ait accordé sa demande. Il y va de l'honneur de celui auprès de qui l'on fait une telle démarche ; le succès en est tellement infallible , qu'un homme accablé par ses ennemis va faire le *nannawautée* chez un autre personnage , et le force à prendre fait et cause pour lui. Il y a quelque analogie entre cette manière d'extorquer un bienfait par importunité , et la *dhurna* des Indiens (1). La différence est que ,

---

(1) Voyez l'ouvrage sur les Marattes , que vient de publier le même Libraire.

pendant la dhurna, aucune des parties ne peut ni boire ni manger, et que c'est le courage de l'une d'elles à supporter plus long-temps la faim qui détermine le succès de la demande. Dans le nannawauté, au contraire, on peut prendre des alimens de part et d'autre, et c'est à l'honneur seul que s'adresse cette interpellation. C'est ainsi que, chez les Romains, le suppliant, entrant dans une maison, se prosternoit en silence, et le front voilé, sur la terre.

La coutume des Grecs ressembloit plutôt à la dhurna indienne. On voit dans l'Odyssée, Ulysse refuser de prendre part au banquet que Circé lui a préparé, jusqu'à ce qu'elle ait consenti à lever le charme jeté par elle sur les compagnons du héros.

La délicatesse d'un Afghan est encore plus vivement piquée, lorsqu'une femme lui envoie son voile, et implore son assistance pour elle-même, ou pour sa famille. Ce fut par cet expédient que la reine, femme de Timur-Schah, obligea Sirafrax-Khan, père du grand-vizir actuel, à l'aider à faire monter Schah-Zemaun sur le trône.

Tout individu qui a pénétré dans la maison d'un Afghan est réputé son hôte, et est sous sa protection. Un malheureux n'a pas d'asile plus sûr que la maison même de son ennemi mortel. Il résulte de là une grande facilité pour l'enlèvement des femmes et pour l'évasion des meurtriers.

La protection que donnent les lois de l'hospitalité ne s'étend pas néanmoins au delà des limites du village,



ou tout au plus de la tribu. On a vu des tribus, adonnées au brigandage, accueillir avec humanité un voyageur, et le renvoyer avec des présents, mais le dépouiller lorsqu'il a franchi la ligne précise de démarcation qui rompt leurs devoirs envers lui. L'inconséquence de cette conduite est inexplicable pour un Européen.

Les tribus les plus redoutables par leurs rapines, dans les contrées de l'ouest, sont les Atchoukzyes, branche des Douraunées, et les Nourzyes, qui habitent le désert, sur les frontières de la Perse et du Bélochistan. On peut passer ailleurs avec assez de sûreté, lorsqu'il n'y a point de guerres civiles. Les peuplades pastorales de l'ouest ont plus de goût pour le brigandage que celles qui se livrent aux travaux sédentaires de l'agriculture.

Dans les contrées orientales, les Afghans pillent les voyageurs toutes les fois qu'ils peuvent le faire impunément. S'ils craignent d'être réprimés par l'autorité royale, ils lèvent des contributions exorbitantes.

Il est possible, dans toutes ces tribus, excepté parmi celles des Khyberées, d'obtenir une escorte, moyennant un arrangement pécuniaire avec le roi.

Il faut observer toutefois, à l'honneur des Afghans, que jamais ils n'aggravent leurs vols par le meurtre prémédité. Le voyageur peut perdre la vie en défendant ses biens, mais jamais on ne le tue lorsqu'il a cessé de résister.

---

---

**MOEURS GÉNÉRALES****DE LA NATION.**  
  
—

LA manière de vivre de ces peuples n'est pas uniforme ; elle varie considérablement dans chaque tribu , mais voici quelques points qui sont communs à toutes.

La nation se partage en deux grandes classes , les habitans qui vivent sous des tentes , et ceux qui logent dans les maisons. C'est surtout dans l'ouest que se trouvent les habitans des tentes , et ils composent la moitié de la population. Dans l'est , presque

tous les habitans vivent dans des maisons.

Un célèbre voyageur, M. Volney, prétend que si l'habitude peut rendre agréable la vie errante, il est deux causes qui ont pu, dans l'origine, engager des peuples à l'adopter; d'abord la mauvaise qualité du sol, qui oblige de se déplacer sans cesse pour trouver des subsistances; en second lieu, l'organisation vicieuse du gouvernement qui force ses sujets à fuir l'oppression par un mouvement continuel. Cependant, je dois avouer que cette théorie n'est pas confirmée par l'exemple des Afghans. Chez eux la vie pastorale est estimée la plus heureuse; ils s'y livrent avec délices, et l'abandonnent avec regret. Outre l'avantage de l'exemption des taxes roya-

les, les pasteurs mènent une vie aisée, tranquille, et sans soucis; ils n'ont pas besoin de se livrer à des travaux assidus, et sont recréés par des changemens continuels.

Un petit nombre de familles, réunies par les liens du sang, se trouvent ainsi en possession d'un vaste territoire, sans être gênées par l'autorité ou la censure des magistrats. Le principal motif qui les force à renoncer à un genre de vie aussi désirable, est précisément celui qui, suivant M. Volney, porteroit les hommes à l'embrasser, la difficulté de se procurer des subsistances. Un nombre donné de bergers trouvera moins aisément à vivre sur une certaine étendue de pays, qu'un nombre pareil de cultivateurs.

Je décrirai plus loin les différentes sortes de tentes et de maisons. Ici je me bornerai à dire que la plus grande partie des maisons est bâtie en briques cuites au soleil : elles n'ont qu'un étage de hauteur. Le toit est une terrasse soutenue par des chevrons, ou par une petite coupole des mêmes matériaux que les murailles. Les tables et les chaises étant inconnues, il n'y a guère d'autres meubles que de grossiers tapis de laine ou de feutre.

Ce sont les femmes qui fabriquent ce feutre, avec de la laine tirée des vieux tapis ou des vieilles étoffes ; après l'avoir laissé tremper dans l'eau, elles la roulent et la pétrissent avec leurs mains, jusqu'à ce qu'elle ait acquis quelque consistance. Ce feutre est doux et pliant ; il a depuis trois

jusqu'à six lignes d'épaisseur; celui destiné à l'habillement du peuple est beaucoup plus mince. On le teint en gris ou en noir. Les maisons des riches en emploient qui est d'une contexture fine, d'un brun clair, et orné de fleurs colorées.

Les Berdouraunées s'asseient sur des lits très-bas, dont le fond est garni de peaux ou de cordes tressées. Dans les villes, on s'assied sur de larges bancs, appelés *sophas*, ou *saufeh*, dressés autour de la chambre; mais la coutume la plus générale est de s'asseoir à terre.

Lorsqu'on est tranquille chez soi, on s'assied, les jambes croisées; s'il y a lieu à plus de cérémonies, on se place dans l'attitude d'un homme à genoux, accroupi sur les talons, et

de manière que les jambes sont entièrement cachées par les vêtemens. Cette manière de s'asseoir est insupportable pour un Européen; mais les Asiati-ques ont les membres si souples que, bien que leurs jambes touchent la terre, ils resteroient des journées entières dans cette posture.

Les Afghans se plaisent beaucoup à la conversation; ils font circuler une pipe dont on prend une ou deux gorgées, et on la passe à son voisin. Les pipes communes de l'Afghanistan sont en terre cuite; leur forme est celle d'une grosse bouteille à large col. Les personnes aisées en ont de verre ou d'étain, avec des fleurs et d'autres ornemens en bronze. On remplit ce vase d'eau, et l'on y introduit deux tuyaux enjolivés; l'un, perpendiculaire, se



termine par un foyer contenant du tabac et du charbon; l'autre sert à aspirer la fumée après qu'elle a passé dans l'eau, où elle se purifie et se dégage des particules huileuses.

Tous les Persans font usage de cette pipe, à de courts intervalles, dans la journée. Ils en ont d'une élégance plus recherchée que les Afghans.

Ces derniers n'aiment pas non plus à fumer autant que les Persans. Une foule d'entr'eux se privent de ce délassement, et il y a des villages où l'on ne voit pas d'autre instrument pour cet usage qu'une *pipe banale*, que l'on tient à la disposition de tous ceux qui veulent s'en servir. En revanche, ils prennent beaucoup de tabac en poudre. Leurs tabatières ne sont point plates, comme les nôtres, elles sont

rondes ou ovales, et formées des coques d'un fruit dont on fait venir exprès de l'Indoustan des quantités considérables. Elles n'ont pas de couvercle, mais elles sont percées en haut, d'un petit trou par lequel on verse le tabac. Quelquefois elles sont travaillées avec le plus grand luxe.

Lorsqu'un Afghan fait une visite, il dit à la compagnie : La paix soit avec vous ! On lui répond : Et que la paix soit en toi ! Le maître de la maison se lève, et prend l'étranger par la main, en disant : Vous êtes le bien venu : puisse-je vous voir plus souvent ! L'étranger réplique en souhaitant à son hôte toutes sortes de prospérités. Le maître de la maison indique ensuite un siège à l'étranger, et, après quelques informations sur les santés respectives, on entre en conversation.

Toutes ces cérémonies sont observées strictement par les pauvres gens. Les personnages au-dessus du commun négligent fort l'étiquette; il règne entre eux un certain degré de gravité, mais ils ne renoncent point pour cela à une franche gaieté: elle va quelquefois jusqu'à rire aux éclats.

Les Afghans aiment beaucoup les repas, sans parler des festins de mariage, et de ceux qui ont lieu en des occasions semblables; ils invitent à dîner cinq ou six personnes, toutes les fois qu'ils tuent un mouton.

Lorsque les convives sont arrivés, le maître de la maison leur fait présenter de l'eau pour se laver les mains, et le repas commence. On sert ordinairement du mouton bouilli, et le bouillon dans lequel a cuit la viande,

mais sans autre assaisonnement que du sel, ou tout au plus du poivre. On trempe du pain dans le bouillon, et l'on en fait ainsi de très-bonne soupe. La boisson la plus commune consiste en lait ou en sorbet. En certains cantons, ils boivent une liqueur fermentée, tirée du lait de brebis; ce breuvage excite la gaieté sans produire l'ivresse.

Pendant le dîner, l'*Amphitryon* vante les différens mets, provoque l'appétit des convives, et les prie de ne point se gêner, parce qu'il y a de tout en abondance. On récite des prières avant et après le repas, et lorsqu'il est fini, les convives rendent grâces au maître du logis. On forme ensuite un cercle pour fumer, chanter, ou raconter des histoires. Les vieillards

sont tous de grands conteurs ; leurs récits portent sur des histoires de rois ou de visirs , de génies ou de fées ; mais ils s'occupent principalement de guerre et d'amour. Il en est de même des chansons qui , presque toutes , ont pour objet de célébrer la gloire des guerriers ou les plaisirs amoureux.

On accompagne les voix au son de la flûte , d'une espèce de luth ou de guitare , de deux sortes de violons , et d'un hautbois appelé *sournaun*.

---

---

**AMUSEMENS.****CHASSE. DANSES. JEUX.**

L'AMUSEMENT favori de tous les Afghans est la chasse ; on la fait de différentes manières , suivant la nature du pays et celle du gibier. Souvent une multitude de chasseurs à pied où à cheval , formant un demi-cercle , font une grande battue , et forcent tout le gibier qui est sur leur passage à se lever ; ils l'attirent ainsi au fond d'une vallée ou d'une autre embuscade. Lorsque les bêtes fauves se trouvent serrées

de près, on lâche sur elles les chiens, et on les tire à coups de fusil. On en prend ainsi deux cents têtes dans une journée.

D'autres chasseurs, réunis en une troupe peu nombreuse, se mettent avec leurs lévriers à la poursuite des lièvres, des renards et des bêtes fauves.

On prend aussi les lapins et les lièvres avec des bassets. On va à la quête des bêtes fauves en se cachant derrière des bœufs ou des chameaux artificiels. En hiver on fait la chasse aux loups et aux autres animaux féroces sur la neige, et on va les tuer jusque dans leurs tanières. Il est des chasseurs qui se creusent une retraite près d'un abreuvoir, et ils attendent que les daims ou d'autres animaux viennent y boire, le soir, pour les tirer à bout portant. C'est

aussi la nuit que l'on fait la chasse aux hyènes, qui ne cherchent leur proie que dans les ténèbres.

Jamais les Afghans ne tirent l'oiseau au vol ; ils n'ajustent les volatiles que lorsqu'ils sont perchés, ou qu'ils marchent à terre. Les Afghans orientaux sont les seuls qui chassent au faucon.

Il y a une manière de poursuivre à cheval les perdrix, et dont l'exécution est plus aisée qu'on ne sauroit l'imaginer.

Deux ou trois cavaliers ayant fait lever une perdrix, la poursuivent au galop jusqu'à ce qu'elle s'arrête après une courte volée ; alors un des chasseurs continue seul de la poursuivre. Les cavaliers se relayent ainsi jusqu'à ce que le volatile épuisé tombe de fatigue.



Quoique la chasse soit un amusement très - populaire dans tout le royaume , les Afghans occidentaux sont surtout passionnés pour cet exercice.

Il y a souvent des courses de chevaux , et particulièrement à l'occasion des mariages. L'époux fournit le prix , qui est un chameau. Vingt ou trente chevaux se disputent la victoire , et parcourent une carrière de trois à quatre lieues.

Ils ont une espèce de carrousel qui consiste à courir à toute bride , et à percer ou à enlever un pigeon de bois avec la pointe de la lance.

Les cavaliers afghans font en courant l'exercice de la carabine , du mousquet ou de l'arc. Des hommes de différens villages se disputent quelquefois le prix de l'arquebuse. Le prix est

ordinairement un dîner, et jamais une forte somme d'argent.

Les amusemens de société sont très-nombreux, quoique les cartes soient inconnues, et les dez rarement en usage. Le grand plaisir des Afghans de l'ouest est de danser l'attum ou le goumboor. Pour cela, dix à vingt hommes ou femmes se mettent en cercle; en été, ils se placent devant les maisons ou les tentes; en hiver, ils dansent autour d'un grand feu. Les danseurs prennent toutes sortes d'attitudes, et exécutent des figures variées; ils jettent des cris, battent des mains, et font claquer leurs doigts.

La plupart de leurs jeux nous paroîtroient puérils et peu d'accord avec leurs longues barbes et la gravité de leur maintien. Les hommes faits jouent

aux billes, comme nos écoliers, dans tout le pays des Afghans, en Perse, et je crois en Turquie.

Un jeu très - commun s'appelle khossye chez les Douraunées, et cubddie chez les Taujiks. Un homme, tenant son pied gauche de la main droite, s'avance à cloche-pied contre son adversaire, qui s'est imposé la même contrainte; et tous deux cherchent réciproquement à se renverser. Les règles de ce jeu, qu'il seroit trop long de rapporter, sont fort compliquées; mais c'est un divertissement étrange pour des hommes d'un âge mûr. Les barres, le petit palet, un jeu analogue à celui de la savatte, et dans lequel on fait courir un bonnet de main en main, sont chez eux des amusemens fort communs, ainsi que la lutte et

autres exercices gymnastiques. Les combats de coqs, de cailles, de chiens, de béliers, même de chameaux, leur inspirent beaucoup d'admiration. Le combat des chameaux ne laisse pas d'être intéressant dans la saison du rut; ces animaux s'attaquent alors avec une extrême furie. Lorsque le combat est fini, le vaincu s'enfuit avec rapidité, et est poursuivi par le vainqueur à une grande distance du champ de bataille. Le prix du vainqueur est quelquefois la possession de l'animal qui a succombé, mais le plus communément le maître de l'animal vaincu paie à dîner au maître du vainqueur.

---

---

**COSTUMES.**

---

QUELQUE variété qu'il y ait dans le costume des Afghans, ceux de l'occident me paroissent offrir le type de l'habillement national. Il consiste en un large pantalon de coton brun, une large chemise (1), semblable à une blouse de roulier, mais qui a des man-

---

(1) Le mot arabe est *camiss*; les Italiens en ont fait *camiscia*, et les Français *chemise*. Cette sorte de vêtement ne s'étant introduite en Europe qu'après les croisades, on a dû lui donner un nom oriental.

ches plus amples , et ne descend qu'un peu au-dessous du genou. Ils ont un petit bonnet pareil à celui des uhlands , dont le tour est en satin noir , et le sommet de brocard d'or , ou d'une étoffe de couleur brillante ; leurs bottines sont de cuir brun , lacées ou boutonnées jusqu'au gras de la jambe. Leur vêtement de dessus , qu'ils portent pendant une grande partie de l'année , est un large manteau de peau de mouton , parfaitement tannée et le poil en dedans ; ou bien un manteau de feutre doux et souple. Ce manteau flotte sur les épaules , et les manches pendantes descendent jusqu'aux chevilles (*Voy. le frontispice du tome I<sup>er</sup>.*)

Dans les villes et dans les campagnes les plus civilisées , l'habillement ressemble en général à celui des Persans ;

et sur les frontières orientales de l'Afghanistan, il se rapproche beaucoup de celui des Indiens.

Les femmes portent une chemise comme celle des hommes, mais plus longue, d'un tissu plus fin, peinte ou brodée en soie de couleur. Celles de l'occident ont presque toutes des chemises entièrement de soie. Leurs pantalons sont de couleur, plus serrés que ceux des hommes; leur bonnet est de soie d'une couleur éclatante, brodé en or, très-petit, et touche à peine le front ou les oreilles. Elles ont de plus un grand voile ou plutôt une couverture d'étoffe unie ou imprimée, dont elles se couvrent devant les étrangers. Dans l'occident, les femmes attachent souvent un mouchoir noir pardessus leur bonnet. Elles se divisent les che-

veux et en font deux longues tresses attachées par derrière.

Leurs ornemens favoris sont des sequins de Venise enfilés , et attachés autour de leur tête ; elles y portent aussi des chaînes d'or ou d'argent , terminées par de grosses boules qui pendent près des oreilles. Elles aiment à suspendre au cartilage du nez des anneaux et des bagues.

Tel est le costume des femmes mariées ; les filles se distinguent par la couleur blanche de leurs pantalons et par leurs cheveux flottans.

---



---

**CHEVAUX, COURRIERS, etc.**

---

LES moyens de transport dans l'Afghanistan, diffèrent considérablement de ceux employés en Europe. Je parlerai ailleurs de la manière dont on transporte les marchandises et les produits de l'agriculture; il n'est ici question que des voyageurs.

On ne fait pas plus usage qu'en Perse de chariots à roues, et l'on emploie rarement les palanquins : les personnes des deux sexes vont toujours à cheval. L'allure ordinaire est un pas fort allongé, et l'on parcourt ainsi

près de deux lieues par heure ; les courriers seuls vont au trot : il est rare qu'un cavalier d'un haut rang aille au galop , à moins qu'il ne soit pressé par quelques circonstances importantes.

Il y a deux sortes de harnois pour les chevaux , savoir à la manière persane , ou à la manière des Tartares Usbeks. Cette dernière est la plus usitée.

La bride persane est attachée à la gourmette par deux ou quatre gros anneaux. Il se trouve quelquefois à ces points de jonction , des pointes aiguës , afin de piquer la bouche du cheval lorsqu'il rue ; elle est enrichie de chaînes d'argent , et d'autres ornemens.

La selle placée près de la croupe s'élève beaucoup en avant et en arrière , en sorte que le cavalier y est ferme-

ment assis, mais le pommeau et la partie postérieure sont tellement rapprochés, qu'à moins d'en avoir l'habitude, on s'y trouve mal à son aise.

Le pommeau de la selle est fort élevé, il est de bois peint, incrusté d'or et d'argent, ou d'or émaillé, suivant les moyens du propriétaire.

La bride des Usbeks ressemble exactement à la nôtre, si ce n'est que les bossettes en sont plus larges; le fronteau est orné aux jointures de clous d'or ou d'argent, et l'on y remarque de plus une palmette de ces métaux précieux, qui a exactement la forme d'une fleur de lis.

Les rênes, soit des Usbeks, soit des Persans, sont étroites et très-propres; on les fait de cuir brun, et rarement de chagrin vert; on les divise en

bride et en bridon, mais on ne court jamais à toute bride.

La bride des Usbeks est, sans contredit, la plus élégante, et fait mieux ressortir les grâces d'un cheval.

La selle des Usbeks s'élève beaucoup au-dessus de la croupe; elle est plus large et plus commode que celle des Persans, le pommeau n'en étant pas aussi élevé. Ce même pommeau est divisé en deux portions qui se courbent en dessous comme les volutes du chapiteau ionique.

Aucune de ces selles n'est rembourrée en dessous; elles sont posées sur deux ou trois couvertures, ou sur des morceaux d'un feutre épais, et attachées par une sous-ventrière. La selle persane est souvent plate comme celle de nos hussards. On y ajoute des fontes

pour les pistolets, ou des sacs pour mettre, soit une paire de souliers, soit d'autres effets. Les sacs sont de tapisserie ou d'un drap fin élégamment brodé, et font un très-bel effet.

Les pauvres ont des ornemens en fer-blanc au lieu d'argent ou d'or.

Il y a différentes sortes d'étriers. Les plus communs ressemblent aux nôtres, à cela près que les supports se prolongent au delà de la barre sur laquelle on pose le pied. Une autre espèce consiste en un plateau de fer long de neuf pouces sur quatre ou cinq de large, sur lequel repose le pied du cavalier.

Les housses sont d'une seule pièce; les gens du commun en ont d'un drap noir et grossier, couvert de morceaux d'étoffe de diverses couleurs; quel-

quefois ils emploient à cet usage la peau d'un léopard ou d'une autre bête sauvage. Les personnes riches ont des housses de velours, magnifiquement brodées, ou de brocard d'or ou d'argent, enrichies de pierres précieuses et de perles. Les grands personnages font aussi garnir de pierreries le pommeau de la selle, mais seulement pour les occasions extraordinaires. Les chevaux de main sont conduits par des écuyers à cheval, et non par des valets-de-pied comme dans l'Inde. Lorsque le maître descend pour entrer dans une maison étrangère, le valet monte à sa place jusqu'à ce que la visite soit finie. On prétend que cette méthode tient ces animaux en haleine.

Les femmes voyagent souvent dans des paniers placés sur les côtés des

chameaux. Celles du roi montent quelquefois des éléphants, ou se font porter dans une sorte de litière.

Le roi lui-même voyage sur un éléphant ou en litière. La litière est portée sur les épaules de plusieurs hommes, au moyen de perches qui sont fixées à la caisse. Ce genre de voiture n'appartient qu'au monarque; mais quelques seigneurs ont droit de se servir d'une espèce de palanquin surmonté d'un dais, et porté à épaules d'hommes. Je crois que ces porteurs sont communément des Indous, quoique leur longue barbe et leurs bonnets de poil leur donnent un aspect très-différent des naturels de l'Indoustan.

Les bagages sont transportés à dos de chameaux, ou plutôt de dromadaires et de mulets.

Il n'y a point de postes dans cette contrée. Le roi fait porter ses dépêches par des courriers appelés chuppers, et qui mettent une rapidité étonnante dans leurs voyages. Ils ont droit de mettre en réquisition des chevaux dans les endroits où ils passent. Ces hommes ont soin de s'envelopper et de se serrer fortement les reins et les cuisses, afin de prévenir la fatigue qui doit résulter d'aussi longues traites.

Les chuppers du roi ne se chargent point de lettres pour les particuliers ; ce sont eux-mêmes des personnages considérables, et on leur confie les messages les plus importants. Mais il y a des chuppers au service des particuliers, et les grands en entretiennent de tout prêts pour porter leurs dépêches. Les gens du commun se servent pour



leur correspondance de cossids ou piétons, qui mettent une célérité singulière, et vont souvent en quatre jours de Caboul à Peshawer, qui en est éloigné de soixante-dix lieues.

---

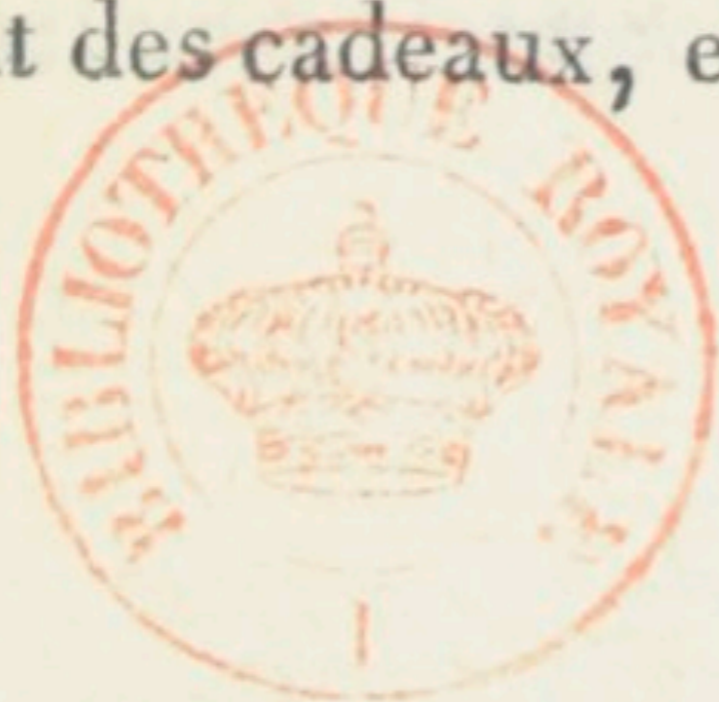
**ESCLAVES.**  
—

IL y a des esclaves dans l'Afghanistan comme dans toutes les contrées mahométanes. La plupart d'entr'eux sont indigènes, mais on en tire des pays étrangers. On fait venir d'Arabie des Abyssins et des nègres. Les Béloches vendent des Persans ou d'autres malheureux dont ils se sont emparés dans leurs courses. Quant aux esclaves caufirs, ils ont été ou vendus par leurs propres compatriotes, ou faits prisonniers par les Eusofzyes. C'est le seul cas où les Afghans font des esclaves, car ils ont cette pratique en horreur,

et appellent les Usbecks, audam-fa-rosch, c'est-à-dire vendeurs d'hommes. Les captifs caufirs sont généralement des femmes, et on les recherche à cause de leur beauté.

Les hommes réduits à la servitude, sont la plupart employés comme domestiques; mais à la campagne, et surtout chez les fermiers दौरaunées, on les fait travailler à la terre. Cependant on ne leur impose point comme dans nos colonies la tâche de remplacer les bêtes de somme; ils font le même travail que les hommes libres.

Au reste, on les traite avec douceur; ils mangent avec les maîtres quand ils appartiennent à de simples agriculteurs, et sont vêtus comme eux. On leur permet d'avoir des propriétés; les maîtres leur font des cadeaux, et leur achètent



même des femmes. Ils épousent les filles des autres esclaves ; et le propriétaire de la fille a seul droit à en recevoir le prix , mais il l'abandonne au père ou à la mariée elle-même. Cela n'empêche pas que le maître de la femme mariée ne conserve ses droits sur elle ; car s'il devoit les perdre, il ne consentiroit pas gratuitement à un arrangement qui doit augmenter la valeur de cette même femme , puisque les enfans qui en naissent deviennent ses esclaves.

Nulle part je n'ai vu dans ce pays rien qui ressemblât à la servitude de la glèbe. La plupart des esclaves vivent chez leur maître ; mais lors même que le champ qu'ils cultivent est assez éloigné pour qu'ils soient obligés de s'y construire une tente ou une cabane , ils ne sont pas pour cela attachés au sol ; ils se

transportent incessamment d'une culture à une autre. On ne leur accorde aucune part sur le produit de leur travail ; ils sont surveillés par le propriétaire même, ou par quelque homme libre, intéressé à l'exploitation. Rarement on les bat. Les esclaves adultes se considèrent comme faisant partie de la famille de leur maître ; ils reconnaissent qu'ils doivent travailler pour leur bien-être à eux-mêmes. Quant aux filles esclaves, elles sont les concubines du mari, et les servantes de la femme.

Chez les Usbecks, le maître convient souvent d'affranchir son esclave moyennant une certaine somme, ou après un certain nombre d'années d'un bon et loyal service. Les contrats se font avec l'intervention des magistrats.

Les Afghans et les Persans , au contraire , regarderoient comme honteux d'accepter de l'argent pour la rançon d'un esclave ; mais souvent ils leur donnent la liberté pour récompense de leurs services , ou les affranchissent par une sorte de disposition testamentaire. Un des principaux khans du pays , sentant sa fin approcher , fit venir ses esclaves , et remit à tous ceux qui avoient de la répugnance pour servir son fils , un acte d'affranchissement en bonne forme.

Le père Krusinski , dont on ne sauroit alléguer la partialité en faveur des Afghans , leur a rendu justice sur ce point. Il dit dans son Histoire de la dernière Révolution de Perse :

« Le traitement qu'ils font à ceux qui deviennent leurs captifs par le

droit de la guerre , n'a rien de la barbarie de la plupart des autres nations de l'orient. Ils regardent comme une inhumanité atroce , et dont ils ont horreur , l'usage de ceux qui les vendent pour esclaves.

» Il est bien vrai qu'ils se font servir par eux ; mais outre que , dans le temps même de leur servitude , ils les traitent avec bonté , et en ont du soin ; ils ne manquent jamais , pour peu qu'ils en soient contens , de leur rendre la liberté au bout d'un certain temps : autant différens des autres peuples de l'Asie à cet égard , qu'ils le sont du côté des bonnes mœurs. »

---

---

**CARACTÈRE****PHYSIQUE ET MORAL DE LA NATION.**  

---

LES femmes afghans sont belles, jolies, et plus grandes que celles de l'Inde.

Les hommes sont robustes, et généralement maigres quoique musculeux. Ils ont des nez aquilins, des joues proéminentes et la figure allongée. Leur barbe et leurs cheveux sont communément noirs, quelquefois bruns et presque jamais roux. Ils se rasent seulement le milieu de la tête, et s'y font une espèce de tonsure. Près des



villes , les habitans ont les cheveux courts , partout ailleurs ils laissent flotter de longues et larges boucles de chaque côté de la tête. Leurs barbes sont longues et épaisses. Leur physionomie annonce la gravité et l'assurance , unies à une sorte de simplicité.

Les Afghans orientaux ont les traits nationaux plus fortement marqués , bien que leur figure ait moins d'expression. Chez les tribus occidentales la physionomie est moins prononcée , et offre beaucoup plus de variations.

Ceux de l'occident sont plus grands et plus forts que ceux de l'est ; chez les Douraunées et les Ghiljies il en est qui surprennent par leur vigueur et par leur stature.

Ceux de l'orient ont généralement le teint rembruni comme les Indous ;

les autres ont le teint olivâtre. Chez les uns et les autres, il n'est pas rare de trouver dans le même canton des hommes qui soient noirs comme les Indiens, et d'autres blonds comme les Européens. La couleur blonde est plus commune à l'ouest, et la couleur brune plus générale à l'est.

Outre cette différence occasionnée par le climat, les Afghans de chaque extrémité se distinguent encore par d'autres particularités, à raison des peuples qui les avoisinent.

Les Occidentaux ont été civilisés par les Persans, et les Orientaux par les Indiens. Ils ont respectivement adopté le costume et les mœurs de leurs voisins, tandis que les habitans du centre et du sud ont mieux retenu les antiques habitudes de la nation.

J'observerai que ce que les uns et les autres ont emprunté des Persans et des Indiens est demeuré dans le même état qu'à l'époque de l'introduction primitive, et par conséquent diffère beaucoup de ce qui se pratique aujourd'hui dans la Perse et dans l'Inde. Les habits et les coutumes indiennes rappellent le temps de Schah-Jehan ; et les imitations persanes, le temps de Nadir-Schah. Quoique cette dernière période soit la plus courte des deux, c'est cependant celle où se sont faits les changemens les plus considérables.

C'est en effet une grande erreur de croire que les nations orientales ne changent jamais de modes. Le costume actuel des Anglais ne ressemble pas plus à celui du temps de Charles II,

que l'habillement des Persans modernes ne ressemble à celui qui étoit usité lors du voyage de Chardin. Des changemens analogues ont eu lieu dans l'Inde. Les railleries des jeunes courtisans de Delhy sur les habits à l'ancienne mode du Nizam-oul-Moulk ont eu les suites les plus sérieuses, des suites que l'histoire a recueillies.

D'un autre côté, l'habillement des nobles Mogols à Delhy, et celui des Mogols du Dekkan, si disparates aujourd'hui, ont été nécessairement les mêmes autrefois. Il faut donc que l'un ou l'autre ait changé, ou plutôt tous les deux. La vérité est que les Européens n'aperçoivent pas de légères nuances dans un costume si différent du leur.

Les manières des Afghans sont

franches et ouvertes. Quoiqu'assurés ou indépendans, ils n'affectent point cette jactance militaire, cette férocité, qui se font remarquer dans leurs descendans, les Pitans de l'Inde. Sont-ils de mauvaise humeur, ils peuvent montrer de la grossièreté, jamais de l'insolence. Les Pitans indiens paroissent avoir modelé leur ton sur celui des Eusofzyes, auxquels l'arrogance est naturelle.

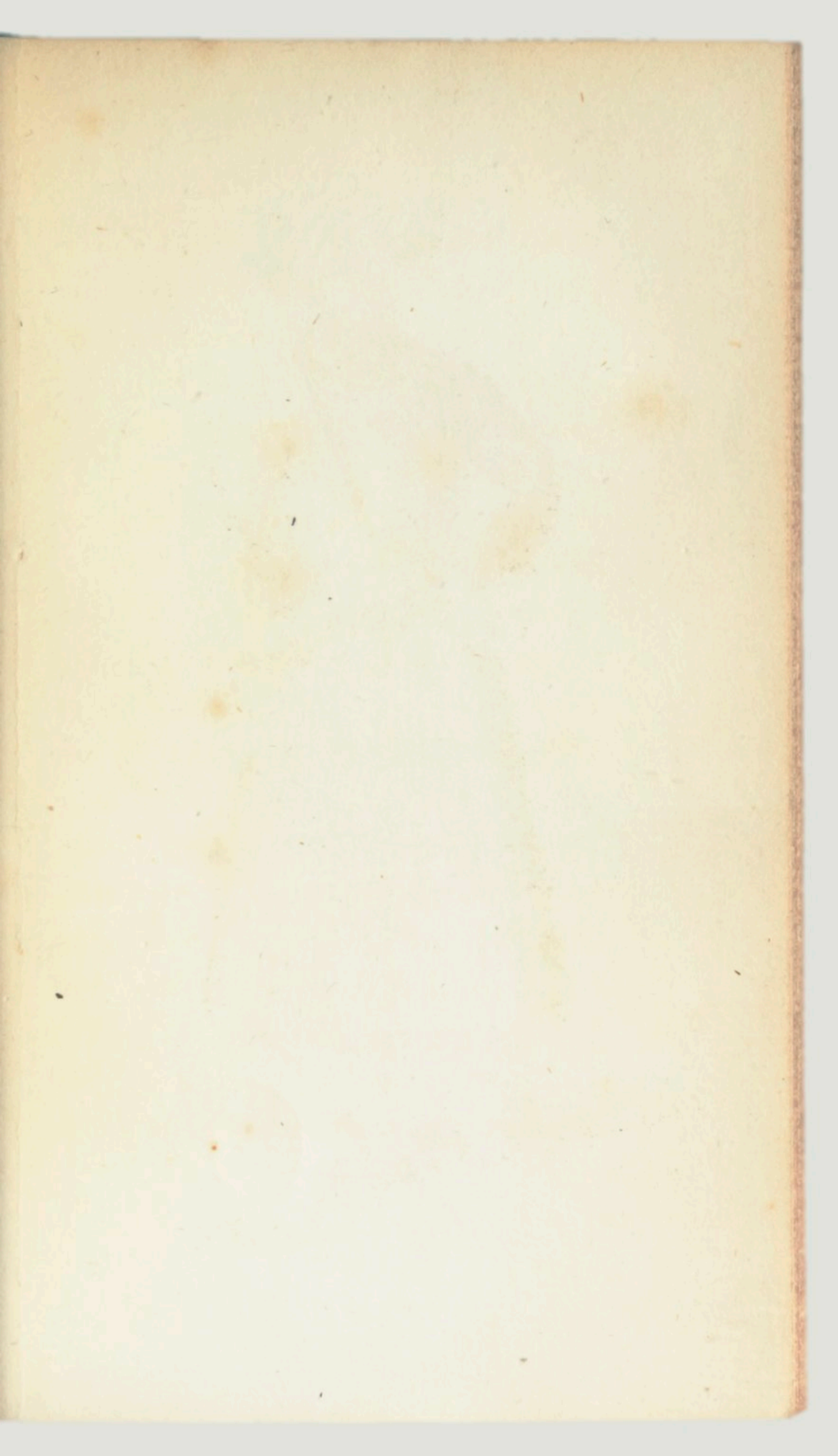
Les Afghans, aux environs des villes, sont assez polis, et montrent de la déférence pour leurs supérieurs; mais dans les campagnes éloignées ils font peu de cas de la distinction des rangs. La vieillesse a seule des droits à leur estime.

Quoique cette nation ait une aisance de manières que ne montrent pas les

autres Asiatiques à l'égard des Européens, il n'est pas rare de voir des hommes d'une timidité extrême. Excepté dans les occasions de cérémonie, les Afghans sont prodigues de gestes; mais ces gestes sont très-graves: ils consistent à étendre et à abaisser alternativement le bras.

On ne sauroit les accuser de cette puérilité qui caractérise les discours des Indiens. Si leur conversation et leurs questions ne supposent pas un grand fonds de connoissances, elles sont toujours raisonnables; enfin, ce peuple s'amuse fort peu de ces jouets d'enfans, qui sont les présens les plus agréables que l'on puisse faire aux grands personnages indiens.

Les Afghans sont accusés par les Persans d'ignorance et d'une stupidité





*Caujik, en habits d'été*



qui va jusqu'à la barbarie. Il est bien vrai qu'ils n'offrent ni le raffinement, ni la subtilité de leurs voisins de l'ouest. La rareté de leurs communications avec les étrangers rétrécit nécessairement la sphère de leurs idées ; mais leur esprit est aussi cultivé qu'il peut l'être ; les individus de la dernière classe se distinguent par leur prudence, leur bon sens et leur génie observateur. Ils ont aussi une sorte de curiosité qui plait beaucoup à ceux que révolte l'apathie des Indiens.

J'avois donné à un mollah, qui m'avoit accompagné à Caboul, un court exposé du système de Copernic, publié en langue persane par le docteur Hunter. Deux ans après le retour de ce prêtre dans son pays, il m'envoya une série de questions adres-



*Cauph. en habits d'oli*

qui va jusqu'à la barbarie. Il est bien vrai qu'ils n'offrent ni le raffinement, ni la subtilité de leurs voisins de l'ouest. La rareté de leurs communications avec les étrangers rétrécit nécessairement la sphère de leurs idées ; mais leur esprit est aussi cultivé qu'il peut l'être ; les individus de la dernière classe se distinguent par leur prudence, leur bon sens et leur génie observateur. Ils ont aussi une sorte de curiosité qui plaît beaucoup à ceux que révolte l'apathie des Indiens.

J'avois donné à un mollah, qui m'avoit accompagné à Calcutta, un court exposé du système de Copernic, publié en langue persane par le docteur Hunter. Deux ans après le retour de ce prêtre dans son pays, il m'envoya une série de questions adres-

sées aux newtoniens anglais sur plusieurs points qui avoient embarrassé les personnes instruites de Peshawer.

Pendant que j'étois à Calcutta, je fus entouré d'Afghans de tous les rangs, depuis les mollahs jusqu'aux simples palefreniers, et qui me sollicitèrent de les conduire à l'arsenal et sur les vaisseaux. Ils prirent beaucoup d'intérêt à ces divers spectacles. Un des mollahs fut grandement étonné de ne pas voir la machine à forer les canons mue par une pompe à feu; il avoit lu dans les voyages de Mirza-Abou-Thaleb, que telle étoit la méthode usitée en Angleterre. Souvent j'ai vu des naturels de l'Inde témoins des mêmes choses; quoique leur langage mieux cultivé leur permît d'exprimer beaucoup d'admiration, ils le faisoient avec un calme

qui prouvoit combien peu ils étoient touchés. Leurs questions étoient oiseuses , et dans la seule vue d'entretenir la conversation.

Ce qui rend les rapports avec les Afghans fort agréables , c'est la confiance que l'on peut avoir en leurs discours. Quoiqu'ils n'aient pas la vérité des Européens , et qu'ils ne se fassent point de scrupule de trahir leurs engagements et leurs promesses , quand ils y trouvent intérêt ; ils n'ont cependant point cette indifférence pour la vérité , cette fausseté habituelle et gratuite qui frappe d'étonnement tout Européen dans les Persans et dans les Indiens.

Tous les Afghans sont actifs et endurcis à la fatigue. La nature du pays les expose sans cesse aux vicissitudes

du climat et à la nécessité de gravir de hautes montagnes. Ils font de longs trajets à pied et à cheval ; ils traversent à la nage des torrens larges et rapides. Ce n'est pas seulement des hommes de la basse classe ou dans la vigueur de l'âge qui contractent ces habitudes ; les vieux mirzas ou secrétaires d'Etat, qui semblent à peine avoir assez de force pour se tenir à cheval, font aussi de longues traites, montent ou descendent des montagnes escarpées, et vont au grand trot le long de précipices qu'un homme à pied n'envisageroit qu'avec effroi.

Cependant ils ont peine à supporter les pays chauds. Lorsqu'ils font des campagnes dans l'Inde, l'approche de l'été occasionne de nombreuses désertions dans leurs armées.

Ils sont industrieux et laborieux lorsqu'ils sont sollicités au travail par l'intérêt ou par le goût. Aucune nation ne se livre avec plus d'ardeur à l'agriculture et à la chasse ; mais, désœuvrés, ils s'abandonnent à l'indolence.

L'amour du gain semble leur passion dominante, et ils conviennent eux-mêmes qu'il n'est rien qu'on ne leur fasse faire pour de l'argent.

Le désir de l'indépendance se fait voir dans toutes leurs opinions sur les affaires publiques. Le plus bel éloge qu'ils puissent faire d'un pays bien gouverné est de dire, que *chacun y mange les produits de son propre champ, ou que nul n'y a d'affaires à démêler avec son voisin.*

Cette manière de penser n'a rien de

commun avec l'égoïsme. Les membres d'une même famille sont étroitement attachés, et il n'y a point d'Afghan qui ne prenne fait et cause dans les querelles de sa tribu. La seule chose qui trouble les familles, c'est ce qui se passe lors de l'élection des chefs.

La force du sang est quelquefois méconnue parmi les rois, et le commandement d'une petite tribu n'est pas moins digne d'ambition à leurs yeux que la couronne la plus brillante.

Cette rivalité existe rarement parmi les frères, mais elle divise tellement les collatéraux, que le mot *turbour*, qui signifie *cousin*, est employé comme synonyme de rival.

Tous sont fiers de leur origine. Les généalogies absorbent une grande partie de leurs histoires. Ils daignent à



peine reconnoître pour Afghan un homme qui ne sauroit prouver six ou sept générations au moins; et dans leur conversation la plus ordinaire ils énumèrent avec complaisance tous les aïeux de la personne dont il est question. Je demandois un jour à un habitant de la tribu de Damauñ des renseignemens sur la ville de Tuk. « Cette ville, me répondit-il, est gouvernée par Sourwour, fils de Kuttaul-Khan, fils de Sélim-Khan, fils de Mir-Sultan-Khan, fils de Schah-Aulum-Khan, fils de Mohammed-Zemaun-Khan, fils de Zuffer-Khan, fils du Khan-Zemaun, lequel vivoit sous le règne de Jehan-Gir, descendant de Timur-le-Boiteux. »

J'ai parlé ailleurs de leurs coutumes, qui font de la vengeance particulière un devoir. Cependant leur ressenti-

ment n'a lieu qu'à l'égard des injures qui touchent l'honneur ; pour des offenses moins graves ils ne sont ni irascibles, ni implacables.

Je ne connois point de peuple d'Asie qui ait moins de vices, ou qui se livre moins à la débauche, surtout dans les contrées de l'ouest, car les habitans des villes se dépravent insensiblement, et les paysans du nord-est sont loin d'avoir des mœurs innocentes. Les Afghans eux-mêmes se plaignent des progrès de la corruption, qui leur fait imiter les mœurs des Persans. Leurs sentimens, leur conduite envers cette nation, ressemblent beaucoup à ceux que les Anglais montroient il y a peu d'années (1), à l'égard des Français.

---

(1) L'auteur a publié cet ouvrage en 1816.

L'orgueil national ne les empêche point d'imiter les Persans, tout en déclamant contre le danger des innovations.

Je résume en peu de mots le caractère des Persans.

Les vices sont le ressentiment, l'envie, l'avarice, la rapacité et l'opiniâtreté.

Leurs vertus sont l'amour de la liberté, la fidélité à l'amitié, la bienveillance à l'égard des inférieurs, la bravoure, la patience, la frugalité, la prudence et l'industrie. Ils sont moins disposés que les nations voisines à la fausseté, à l'intrigue et à l'astuce.

---

**HABITANS DES VILLES.****COMMERÇANS ET ARTISANS.**

---

CE qu'il y a de remarquable, c'est que les Afghans ne composent qu'une très-petite partie de la population des villes. On trouvera sans doute étrange en Europe que les cités ne soient point habitées par les maîtres du pays ; mais il en étoit de même en Angleterre après la conquête des Normands ; c'est encore ce qui a lieu dans la Tartarie Usbèque, et dans plusieurs contrées de la Perse.

La raison en a sans doute été la même partout. Les vainqueurs auroient

cru s'avilir en se livrant au commerce, seul objet qui rassemble la foule dans les villes. On n'a vu s'y fixer que les grands et leur suite, attirés par le voisinage de la cour.

En conséquence, les seuls Afghans qui demeurent dans les villes sont les seigneurs, et leur suite, les militaires, les mollahs, un petit nombre de commerçans, et de pauvres journaliers.

Aucun Afghans ne fait le commerce en détail, ni ne se livre à la profession d'artisan. La plus grande partie des hommes qui s'adonnent à ces genres d'industrie sont des Tadjiks. (*Voyez la planche en regard.*) Cette nation s'est mêlée avec les Afghans dans tous les cantons occidentaux, et il s'en trouve même dans l'est, où les professions mécaniques sont exercées

par les Hindkirs, peuple d'origine indienne.

La prohibition du prêt à intérêt par le Koran est cause que la plupart des affaires de banque sont entre les mains des Indous, qui s'y entendent à merveille. Leur industrie consiste à prêter de l'argent à un taux peu élevé, à escompter des billets de commerce, et à spéculer sur les variations du change. Une autre source de bénéfice est d'avancer des fonds au gouvernement sur les revenus des provinces; l'émolument en est considérable, en raison des chances de non-paiement.

Quelques-uns de ces banquiers sont très-riches, mais il y a une multitude innombrable d'échoppes de changeurs ou d'escompteurs dans toutes les petites villes.

Pendant mon séjour à Peshawer, les banquiers jugeoient nécessaire de cacher leur fortune. Un d'eux, à qui je vendois du papier sur l'Inde, ne me donnoit des espèces que pendant la nuit, et dans le plus grand secret, parce que tout son argent étoit enfoui. Ces précautions étoient nécessitées par les circonstances, puisque Peshawer étoit menacée de la révolution qui déjà embrasoit l'occident.

A cette même époque les banquiers avoient une confiance intime dans Schah-Shujau, et ne contemploient qu'avec terreur l'avènement d'un nouveau roi. En effet, malgré les besoins urgens du gouvernement, ils n'avoient été rendus victimes d'aucune exaction, tandis que le parti opposé levoit des contributions énormes, et faisoit res-sources de tout.

Ce qui fait la sûreté des banquiers en ce pays, c'est que les grands seigneurs leur confient volontiers leurs capitaux pour les faire valoir : de là une identité d'intérêts entre la banque et la noblesse.

Les commerçans sont pour l'ordinaire des Tadjiks, des Persans, ou des Afghans. Malgré la considération attachée à leur profession, il n'en est aucun qui jouisse de ces fortunes colossales si communes dans la Perse et dans l'Inde. Des guerres civiles interminables ont singulièrement nui au commerce en interceptant des routes, et en exposant des caravanes entières au pillage de l'une ou de l'autre des parties belligérantes. Sans cela, la situation du royaume de Caboul, entre l'Inde, la Perse et le Bélochestan, et



la possession de Cachemire, seroient pour ce pays une source incalculable de richesses.

Tous les marchands se distinguent par leur sobriété, leur frugalité, et la modestie de leurs prétentions. Les grands voyages qu'ils font en pays étranger ont poli leurs mœurs et éclairé leur esprit. Ils vivent avec aisance, mais sans ostentation.

Moulla-Jaffer-Sistauny, que la faveur de Schah-Shujau assimiloit aux ministres d'Etat, n'avoit point quitté le costume des négocians ordinaires; il n'avoit jamais avec lui plus d'un domestique et un jeune serviteur pour porter sa pipe. Il ne souffroit pas qu'on lui donnât aucun des titres qui appartiennent aux gens de qualité.

Les autres habitans sont les gens

en boutique et les ouvriers. Ils se divisent en trente-deux branches de commerce ; chaque classe est dirigée par un chef ou cudkhoda. On ne lève point sur eux de taxes directes, et leurs marchandises sont assujéties seulement aux droits d'entrée ; mais ils se voient souvent exposés à des exactions plus fâcheuses que des impôts réguliers. La principale est l'obligation de fournir des boutiques à l'ourdoubazar, c'est-à-dire au marché du camp royal.

Toutes les fois que le roi traverse une ville dans ses voyages, les cudkodas reçoivent l'ordre de mettre en réquisition une boutique de chaque genre de commerce, pour suivre le cortège jusqu'à la ville prochaine où le marchand redevient libre. Les ouvriers souffrent

le plus de cette méthode ; on ne les paie point à la tâche, mais on leur donne une solde modique, comme simples serviteurs du roi.

Les marchands en boutique sont encore plus mal payés de leurs denrées.

On voit, à la vérité, beaucoup d'autres marchands ambulans qui suivent le camp, pour fournir les sirdars et les soldats ; mais il y a une grande différence entre ceux-ci qui font cette spéculation volontairement, et les marchands du roi qui ne font que déférer à une réquisition arbitraire.

Il est vrai que cette gêne ne frappe que sur les marchands des grandes villes, telles Héraut, Candahar, Caboul et Peshawer ; la corvée ne se renouvelle pas plus d'une fois par an, et ne dure que trois semaines. Cepen-

dant les marchands de la ville où le roi fait sa résidence sont tenus de fournir ses pourvoyeurs à un prix fixé arbitrairement par ceux-ci.

La plus grande oppression qu'éprouvent les habitans des villes vient peut-être de la rigueur de la police. On a déjà dit qu'une branche de ce département est entre les mains du clergé, qui veille sur les moindres atteintes portées à la religion ou aux mœurs. Les conséquences en sont graves, à cause des prétextes sans cesse renaissans d'obtenir de l'argent, et le mal est augmenté par la méthode d'affermir les revenus de la police.

Le gouvernement ne gagne rien à la multiplicité des vexations, puisque le produit total des amendes et des petites confiscations pour la ville populeuse

de Peshawer ne s'élève chaque année qu'à quinze cents roupies (4500 fr.) Les fermiers de la police doivent donc recevoir une somme encore plus forte, mais elle n'est en aucune proportion avec les embarras qui en résultent pour le peuple.

Sous les autres rapports, la police est bien faite ; il y a peu de crimes ou de tumultes. Les officiers de police font des rondes fréquentes pendant la nuit. On ferme à une certaine heure les portes de chaque quartier, et les vols sont presque impossibles. Il est défendu de parcourir les rues pendant la nuit, du moment où la musique du roi a cessé de se faire entendre, c'est-à-dire, depuis onze heures ou minuit. La musique recommence au point du jour, et on l'entend de toutes les parties de la ville.

Si quelqu'un est obligé de sortir aux heures prohibées, il doit porter une lanterne pour montrer qu'il n'a point de desseins secrets ; sans cela, on le met en prison.

---

---

**DIVISIONS****DU JOUR ET DE L'ANNÉE.**  

---

C'EST ici le lieu de faire connoître la manière dont les Afghans distinguent les parties de la journée.

On appelle *sehr* le commencement du jour, qui a lieu un peu avant le crépuscule du matin, et qui est l'heure des premières prières.

La seconde division est l'*astaub-beraumud*, ou soleil levé.

La troisième est le *chaust*, ou moment du déjeuner, vers onze heures du matin.

La quatrième le *nimrouz*, ou midi, est un court intervalle entre le *chaust* et l'*awallée-peschin*, heure prescrite pour de nouvelles prières. Ce moment est marqué par la première inclinaison de l'ombre vers la terre.

La cinquième est l'*aukirie-peschin*, vers quatre heures, lorsque l'ombre d'un homme est égale à sa hauteur.

La sixième est l'*asrou diger*, à cinq heures du soir, où l'on fait une prière.

La septième est le *shaum*, ou coucher du soleil, et l'on prie encore.

La huitième est le *khouftun*, époque de la dernière prière, à la nuit close.

La neuvième s'appelle le *tublée-sehum*, c'est-à-dire le troisième coup de tambour, parce que la musique du roi cesse de se faire entendre. Elle a lieu à onze heures et demie.



Tels sont les termes employés pour mesurer le temps , au lieu des heures qu'on ne cite jamais dans le discours ordinaire. Cependant le jour se divise en vingt-quatre heures , savoir six le matin , six le soir , et douze dans la nuit.

L'année comprend quatre saisons comme en Europe. Elle commence à l'équinoxe du printemps. Les mois lunaires des mahométans sont les plus communément usités ; mais comme ils ne s'accordent pas avec les saisons , on se sert souvent du nom des signes du zodiaque ; et dans les districts de l'est , les mois indous sont mieux connus que les mois mahométans.

---

---

**REPAS.**  
—

DANS les villes les hommes de la basse classe se lèvent au moment du sehr , et vont prier dans les mosquées. Après la prière ils vont dans leurs boutiques , qui sont distinctes des maisons, et y travaillent d'abord à la lueur d'une lampe.

A onze heures , ils mangent un morceau de pain , des légumes , du lait caillé et de la viande , s'ils peuvent s'en procurer. En été , ils dorment une couple d'heures après leur déjeuner ; ceux qui ont des apprentis pour garder leurs boutiques vont manger chez

eux , autrement ils n'abandonneroient pas leurs marchandises. On pourroit regarder cette sieste comme l'effet d'une indolence naturelle aux habitans des climats chauds ; mais il faut remarquer qu'ils ne se couchent jamais avant dix ou onze heures du soir , et qu'en été ( seule saison où ils fassent la sieste ) tous les artisans se lèvent à trois heures et demie du matin. De là résulte qu'en ajoutant le sommeil du jour à celui de la nuit , ils ne consacrent pas plus de temps au repos que les Anglais.

Le principal repas , pour les personnes de toutes les classes , s'appelle shaumée. On le prend après les dernières prières.

La plupart des Afghans se baignent deux fois par semaine ; mais ils n'y

manquent jamais le vendredi. A Peshawer on prend très-souvent les bains en plein air ; mais dans les villes où le climat est plus froid on fait usage des bains de vapeur. Les étuves où l'on prend ces bains sont à peu près les mêmes qu'en Russie. Le baigneur passe successivement dans trois chambres, chauffées à diverses températures. Arrivé à la troisième, il est frotté par des garçons de bain, qui nettoient la peau des moindres particules de crasse ou de sueur. Le prix d'entrée est d'un peu moins de deux sous de France ; et il en coûte, pour toutes les opérations, savoir : pour les fonctions du barbier et de l'épilateur, et pour la teinture de la barbe, cent dinars, environ sept sous. Un homme riche et généreux donne ordinairement

un abassi , qui vaut un peu plus d'un franc.

Il n'y a point de salles particulières pour les femmes ; elles vont seulement se baigner à des heures différentes , et aucun homme ne peut s'y introduire dans cet intervalle.

La nourriture du peuple est du pain levé , du riz , de la viande , des légumes , quelquefois du fromage ; on y joint toujours un mets particulier , qui s'appelle korout : il consiste en lait caillé desséché , et converti en grumeaux ; cet aliment est délayé dans du lait ; et les Afghans en font beaucoup de cas ; cependant il est aigre , et les palais européens ne peuvent le souffrir.

Les vivres sont à fort bon marché , et les fruits dans une abondance incon-

cevable. On regarde les raisins comme chers à Caboul lorsqu'ils se vendent plus de deux liards la livre. On vend deux cents livres pesant de pommes pour une roupie (cinquante sous). On a pour le même prix deux milliers pesant de noix. Les melons se vendent encore à meilleur marché que les abricots, les pêches, les coings et les prunes. Quant aux raisins, ils n'ont presque point de valeur, et tout ce qu'on n'en peut exporter dans l'Inde se donne aux bestiaux.

Les diverses espèces de légumes sont à bas prix. La plus petite pièce de monnaie, qui ne vaut pas un sou, suffit pour se procurer dix livres d'épinards, ou bien vingt-cinq livres de choux, de carottes, de navets, de potiron ou de concombres, car ici tout se vend à la livre.

La glace ou plutôt la neige se vend à vil prix pendant l'été, et les plus indigens peuvent se procurer cette jouissance du luxe. Un régal, favori dans cette saison, est une gelée que l'on tire du froment bouilli, et dans laquelle on mêle des jus de fruits, ou de la crème et de la glace.

En hiver, ces provisions sont plus rares et plus chères. Le climat devient rigoureux. On ne pourroit tenir sans poêles dans les appartemens ou dans les boutiques; on ne sauroit non plus sortir sans des vêtemens fourrés.

Les pauvres gens se voient même obligés, par la rigueur de la saison, d'émigrer dans les provinces de l'est, où ils demeurent jusqu'au printemps.

Les amusemens populaires sont très-nombreux. Le plus considérable, celui

qui leur inspire une sorte de passion est celui qu'ils appellent *sail* ou *seir* : il consiste à aller se divertir à la campagne.

Tous les vendredis les boutiques sont fermées. Chacun , après le bain, se revêt de ses meilleurs habits , et fait avec sa société une partie dans quelque jardin hors de la ville. On se cotise pour acheter , au moyen d'une somme modique , une ample provision de fruits , de confitures , etc. Moyennant une petite somme que l'on paie pour entrer dans le jardin, on a des fruits à discrétion. Là on joue au trictrac ou à d'autres jeux , ou bien l'on entend un concert vocal et instrumental. Les combats de coqs ou de cailles sont au nombre des passe-temps ordinaires.

Les habitans de Caboul se rendent



même aux superbes vallées de Cohdammun, à dix lieues de la ville ; l'excursion dure plusieurs jours ; on y jouit de la vue d'un site enchanteur, et l'on s'y promène dans d'innombrables jardins, où des vivres de toute espèce se donnent presque pour rien. A Peshawer, les bords du ruisseau le Budina sont les promenades les plus fréquentées, et l'on s'y rend en toute saison. A Caboul, la promenade en hiver est remplacée par la chasse aux loups, ou par le tir au blanc.

M. Durie a rendu un compte fort intéressant de la manière de vivre d'un boulanger taujik, qu'il a connu à Candahar.

Le voyageur anglais alloit tous les jours chez cet honnête boulanger, qu'il trouvoit presque toujours en

conversation avec un mollah , demeurant dans la même maison. Le boulanger étoit peu dévot ; quant au mollah , il ne prioit jamais ; il s'étoit retiré du monde , et je suppose qu'il étoit de la secte philosophique des soufis. Leur déjeuner étoit du pain et de la soupe , que l'on faisoit à la maison , ou que l'on tiroit d'une cuisine publique. M. Durie déjeunoit souvent avec eux , et n'y trouvoit jamais d'étrangers. Après le déjeuner ils se rendoient dans une cour derrière la maison , où ils ne tarديوient pas à recevoir de nombreuses visites. Les hôtes assis sur des tapis se mettoient à fumer ; le mollah mettoit quelquefois dans sa pipe une drogue enivrante appelée chirs , mais la plupart des hôtes préféroient le tabac tout pur.

Dans le cours de la journée, ils mangeoient de temps en temps du fruit, ou prenoient du sorbet. La société se livroit à une conversation agréable; mais comme la plupart étoient des Afghans qui s'exprimoient dans l'idiome du pays, M. Durie n'y comprenoit rien. Ils s'occupoient d'un jeu qui a beaucoup d'analogie avec le trictrac, ou bien ils se livroient à des exercices gymnastiques ou athlétiques.

Un de ces exercices consiste à se tenir sur les mains et sur les pieds, les bras roides, et le corps placé horizontalement, à quelque distance de terre. L'athlète se lance ensuite en avant, les bras étendus, de manière à effleurer avec son estomac la surface du sol. Quand le corps est aussi allongé que possible, il doit se contracter sur-

le-champ, reprendre la première position sans avoir touché la terre, et l'on recommence.

Une personne qui n'est pas accoutumée à cet exercice ne sauroit l'exécuter dix fois de suite sans interruption ; mais on y devient si fort par l'habitude, que j'ai vu un officier anglais exécuter ce tour six cents fois consécutives, et le recommencer autant de fois dans la même journée.

Un autre exercice consiste à faire tourner un bâton autour de sa tête, de façon à mettre tout le corps en mouvement. Tantôt c'est une énorme massue que l'on agite des deux mains à la fois, tantôt on fait mouvoir de chaque main un bâton moins considérable.

Le troisième exercice se fait avec un arc très-fort, qui a une grosse chaîne

de fer au lieu de corde. On le tend avec la main droite , à la manière ordinaire ; puis on le fait glisser à droite pour le faire passer à gauche , et on le retourne violemment avec les deux mains , de manière à mettre son corps entre l'arc et la chaîne.

Telles étoient les occupations de la journée , jusqu'au dîner ; le boulanger servoit alors à ses amis du pilau et d'autres mets persans. On passoit la soirée à chanter et à réciter des odes. M. Durie étoit quelquefois prié de chanter des chansons anglaises , qui plaisoient beaucoup à la compagnie.

Les gens du commun dans les villes portent l'habillement et conservent le costume des campagnes dont ils sont originaires. Voilà pourquoi les rues offrent un si curieux spectacle par le

mélange des différentes tribus. Malgré cette diversité de costume, de langage et de religion, tous les habitans paroissent vivre en bonne intelligence. Il n'y a d'inimitié implacable qu'entre la secte des schiites et celle des sunnites de Caboul.

---

---

**GRANDS SEIGNEURS.**

---

JE comprends, sous cette dénomination, tous les chefs douraunées, les khans des tribus, les principaux courtisans, et tous les Persans ou Tadjiks qui occupent des emplois dans la maison royale.

Les nobles de la première classe vont une partie de l'année dans leurs châteaux, soit pour se mettre à l'abri des chaleurs de l'été, soit pour jouir des plaisirs de la chasse. Leur résidence permanente est toujours à la cour.

Leurs maisons de ville, entourées de hautes murailles, contiennent trois

ou quatre cours, des jardins, des viviers et des fontaines.

Chaque cour présente d'un côté un corps de logis, lequel comprend divers petits appartemens, élevés de deux ou trois étages, et de grandes salles qui occupent le milieu du bâtiment dans toute sa hauteur.

Les grandes salles sont soutenues par de hautes colonnes de bois et des arcades en ogives, sculptées et décorées d'arabesques. Les petites chambres élevées ont des fenêtres sur des salles et des galeries, qui règnent tout le long du mur. Les salles n'étant séparées que par des cloisons de planches, il est toujours facile de les réunir en une seule.

Au fond de la dernière salle se trouvent une muraille de maçonnerie et le



foyer. La partie supérieure de ce mur est ornée de fausses arcades qui figurent la continuation de la galerie. On y met, comme dans les galeries véritables, des tableaux peints à l'huile, des miroirs et d'autres ornemens. Les murailles et les colonnes sont peintes de fleurs de diverses formes, à l'huile ou en détrempe, sur un fond blanc mêlé de particules brillantes. Ce récrépisement s'appelle sim-gil, terre argentée.

Les portes sont de bois sculpté; on les recouvre en hiver de rideaux de velours, de brocart ou d'étoffes brodées. Dans toutes les chambres on pratique des espèces de niches, décorées de peintures très-élégantes; mais, par une étrange dépravation de goût, on s'imagine les embellir en y plaçant des bocaux de verre, qui contiennent des confi-

tures ou des marinades colorées. Les pauvres eux-mêmes ont chez eux de ces niches où ils placent des vases de porcelaine, et déposent des provisions de fruits pour l'hiver. Chez ces derniers les rideaux sont d'une toile à matelas ou de canevas, sur laquelle sont peintes à l'huile des figures d'oiseaux, de quadrupèdes, ou de fleurs.

Les peintures qui ornent les habitations des riches sont presque toutes tirées de la Perse; elles représentent d'anciens rois ou d'anciens guerriers persans, des jeunes gens et des femmes qui boivent ensemble, ou des scènes tirées de quelques poèmes persans. Les tapis et les couvertures de feutre y tiennent lieu de toute espèce de meubles.

On fait à Héraut des tapis qui sur-

passent tout ce que j'ai jamais vu en ce genre : ils sont faits d'une laine si fine , si brillante , et teinte de si vives couleurs qu'on la prendroit pour de la soie. Il y en a aussi de tissus avec les matériaux des schalls de cachemire ; mais ils sont rares , à cause de l'énormité du prix.

Moullah Jaffer, chef des Sistaunées, possédoit un de ces tapis d'une vaste dimension , avec des carreaux pour s'asseoir. Ce tapis avoit été commandé pour Schah-Mahmoud ; mais Moullah Jaffer l'avoit acheté pour le quart de sa valeur après le détronement de ce prince. Il en demandoit deux cent cinquante mille francs , et espéroit le vendre au roi de Perse ou à l'empereur de Russie. Dans le cas où il seroit trompé dans son attente , il se proposoit de le cou-

per, et de le vendre en détail chez les Turcs.

Les carreaux de feutre pour s'asseoir sont placés tout le long des murailles ; ils sont d'un gris brun avec des fleurs et des ornemens peu saillans. On met par-dessus, à l'usage des personnes de distinction, de plus petits tapis de soie brodée, ou de velours, avec des coussins de la même étoffe.

Le harem, ou appartement des femmes, est toujours dans la dernière cour. Il a une entrée distincte, mais une communication particulière avec les salons où l'on voit la compagnie.

Les palais, même à Caboul et à Candahar, sont très-inférieurs à ceux de Perse, et certainement aucun d'eux ne soutiendrait la comparaison avec la simple maison d'un Anglais opulent.

Les habits des grands seigneurs sont faits d'après le modèle persan ; c'est d'abord une chemise de kultaun, sorte de toile d'un tissu fort lâche, dont la meilleure espèce vient d'Alep, et la plus commune de Perse. Ils ont ensuite d'amples pantalons de soie, une tunique de mousseline de Masulipatan, qui descend jusqu'au gras de la jambe, et est serrée autour du corps avec des cordons. Par-dessus cette tunique ils ont une simare de la même espèce, mais d'une matière différente. Enfin ils ont un schall pour ceinture, et une espèce de turban formé d'un schall roulé autour d'un petit bonnet de poil. Ajoutez à cela des bas de coton ou d'étoffe de cachemire, des souliers à la persane, et un large manteau jeté sur les épaules, et vous aurez l'idée du

costume d'un noble de Caboul. Des rangs de boutons et de boutonnières servent à attacher la tunique, et le manteau lui-même est fermé par de gros boutons coniques en forme de pain de sucre.

La simarre, ou tunique supérieure, est composée d'une étoffe faite avec du poil de chameau, et d'une couleur foncée. Il y en a aussi de satin, de brocart, ou d'étoffe de cachemire. Enfin, ils ont des tuniques de brocart d'or pour les jours de cérémonie.

Les schalls que l'on porte à la ceinture sont d'une espèce que l'on voit rarement dans l'Inde ou en Europe. Ils sont longs, étroits et couverts de palmes dans toute leur étendue. Un de ces schalls de bonne qualité ne coûte guère moins de quatre à cinq mille

francs. Ceux du turban ressemblent aux cachemires de nos dames.

En voyage, les nobles Afghans ont d'ordinaire un large manteau et des bottes à genouillères, d'un cuir brun très-fort, avec des talons ferrés. Ces bottes sont les mêmes pour toutes les classes, mais les riches en ont quelquefois de chagrin noir ou vert.

Autrefois aucun noble ne pouvoit se présenter à la cour s'il n'étoit vêtu de brocart d'or. Cette étiquette est tombée en désuétude; mais tous les courtisans sont tenus de se présenter en bottes et le cimenterre au côté. Ceux qui en ont obtenu du roi le privilège portent, au côté droit du turban, un bouton de diamans surmonté d'une haute aigrette de plumes. Ces plumes viennent d'un

oiseau qui ne se trouve que dans le pays de Cachemire ; on les achète toutes pour le compte du roi , qui les donne aux principaux seigneurs.

Les poignées des sabres, des poignards et des pistolets sont incrustées d'or et de pierreries. La forme des cimenterres est celle adoptée par les Persans. La poignée n'a point de garde, la lame est plus étroite et plus recourbée que celle de nos sabres. L'acier indien est fort estimé ; mais les meilleures épées se font en Perse et en Syrie.

Le poignard est une espèce de couteau ; la lame a deux pieds de longueur, deux pouces de largeur à la base, et elle se rétrécit jusque vers la pointe. Cette lame n'est tranchante que d'un côté, et le dos en est très-épais, afin de lui donner plus de force



et de pesanteur. Le manche est très-mince, et les rebords de la lame elle-même en sont la seule garde. Un pouce seulement du manche dépasse le fourreau dans lequel le poignard entre presque tout entier.

C'est seulement dans les grandes occasions que les seigneurs portent des sabres, des poignards et des ceinturons ornés de pierreries. Ceux que l'on porte habituellement sont unis; et ce ne sont pas les meilleures épées dont la poignée est la plus riche. Le gouverneur-général des établissemens anglais dans l'Inde, a reçu en présence du roi de Caboul une épée qui a appartenu à Tamerlan, que les rois de Perse se sont transmise par une longue succession, et dont les Afghans se sont emparés lors de la conquête d'Is-

pahan. Cette épée n'a point d'autre ornement que des damasquinures d'or à la poignée, et des reliefs de la même matière sur le fourreau, dans une étendue de six ou sept pouces.

On ne porte jamais d'armes qu'à la cour ou en voyage.

Les femmes sont habillées à la persane, et par conséquent surchargées d'étoffes et d'ornemens. Ce qu'il y a de plus remarquable dans leur costume, ce sont leurs pantalons de velours, d'étoffe de cachemire ou de soie, et une veste de velours ou de brocart, qui ressemble beaucoup à celle de la cavalerie légère des Anglais. Elles ont sur cette veste trois rangs de boutons réunis par des brandebourgs en or. La partie inférieure de la manche est relevée, et présente un parement de brocart.

Les cérémonies qui ont lieu chez les grands sont à peu près les mêmes que chez les gens du peuple. La place d'honneur est dans l'angle du salon opposé à la porte d'entrée. Le maître s'y tient assis ; reçoit-il la visite d'un supérieur , il va au-devant de lui ; il se contente de se mettre debout pour recevoir un égal ; quant à un inférieur, il le salue en se dressant sur ses genoux.

Les grands tiennent leur maison à l'imitation du palais du roi. Ils ont des portiers appelés *caupelis*, dont la fonction est de se tenir à la première porte , avec de longs bâtons à la main. La personne qui fait la visite est reçue par deux *ishikaghaussis* ( maîtres de la porte ) , qui la conduisent dans la première cour. A la seconde porte sont

d'autres portiers avec des bâtons à pommes d'ivoire. Ici d'autres officiers font traverser les différentes cours, toujours avec le même cérémonial, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'Arzbégi, lequel présente au maître du palais, et conduit l'hôte au siège qui lui convient.

Cela fait, il ne reste plus de cérémonies à remplir, et l'on converse familièrement, selon le caractère ou l'importance respectifs du maître de la maison et de son hôte.

Les manières des grands sont un mélange de douceur et de dignité, d'affabilité et de réserve.

Les officiers dont je viens de parler sont habillés en gens comme il faut; mais les autres domestiques ne sont rien moins que vêtus élégamment. Les seigneurs de Caboul dédaignent l'os-

tentation ; ils font plus de cas du bon ordre et de la conduite respectueuse de leurs gens que de leur nombre , ou de la splendeur de leurs habits. De même lorsqu'ils sortent , leur suite n'est pas nombreuse ; mais elle marche avec une extrême régularité , et dans le plus profond silence.

Dans l'Inde , on reconnoît l'approche d'un grand personnage à une demi-lieue de distance , aux acclamations de ses gens , au son des trompettes et des tambours. Cette suite présente un aspect fort curieux par le nombre des hommes à pied ou à cheval , par la rapidité et la confusion des mouvemens , les couleurs brillantes des habits , l'éclat des armes et celui des étendards de drap d'or ; cependant on est révolté du défaut d'ordre et de dis-

cipline. Dans le royaume de Caboul, au contraire, un grand seigneur descend de cheval, et entre chez vous avant que vous ayez soupçonné sa visite.

Les domestiques sont d'une activité et d'une fidélité remarquables. Aucun travail ne leur répugne. En voyage ils sont armés, et tout prêts à défendre leurs maîtres; on leur confie les secrets les plus importants. La seule précaution que l'on prenne, quand ils sont chargés de transmettre une communication de vive-voix, c'est de les accréditer auprès de la personne à qui on les envoie; pour cela on leur remet un anneau ou quelque objet qui est relatif au message.

Ainsi, par exemple, le valet chargé d'une semblable mission s'exprime en

ces termes : « Mon maître , se promenant un jour avec vous dans un jardin , vous dit qu'il avoit compté trente-quatre espèces de fleurs différentes sur une des collines de Caboul.... A ce signe vous devez reconnoître que je viens vous communiquer ses véritables intentions. »

Outre la nourriture et le logement , on paie aux domestiques des gages tous les trois mois. Les grands ne sortent du lit qu'après le soleil levé ; ils font leurs prières , et récitent des versets du Koran pendant environ une heure. On leur sert à déjeuner du pain , du beurre , du miel , des œufs et du fromage. Ils vont ensuite à la cour , où les officiers de la maison du roi sont déjà tous réunis. Ils restent au palais jusqu'à onze heures , et se tiennent dans les appar-

temens réservés à leurs emplois respectifs, se livrent à l'examen des pétitions, ou à d'autres affaires de leur charge. Quelques-uns se font apporter leur second déjeuner au palais; mais la plupart vont manger chez eux, et font la sieste en été. A leur réveil, ils font leurs exercices religieux, lisent quelque ouvrage instructif, et expédient des affaires jusqu'à cinq heures du soir, moment où ils reviennent à la cour. Le soir ils reviennent chez eux, dînent très-tard, et s'amuse à boire du vin avec une société choisie. Excepté dans les grandes occasions, ils ne reçoivent à dîner que les amis intimes, le chausht ou second déjeuner, étant le seul repas où des étrangers soient admis.

Il ne faut pas croire pour cela que tous les seigneurs boivent du vin en



dépit de la prohibition du prophète. Le plus grand nombre s'en abstient, et ceux qui commettent l'infraction savent la concilier avec la décence. Ce n'est qu'en compagnie, et fort rarement, qu'ils se livrent à cet excès.

Les amusemens favoris des nobles sont la chasse au tir ou à l'oiseau, et ils se plaisent à lire ou à entendre lire. La profession de lecteur est un métier lucratif. Ceux qui n'ont point de goût pour la littérature font venir des chanteurs; ou bien ils jouent aux échecs, au trictrac ou aux dames. Les deux premiers jeux ressemblent aux nôtres, mais le dernier, qui est plus rare, se joue comme dans l'Inde. Les cartes sont rondes, et les règles tout-à-fait différentes de ce que nous connoissons.

---

**REPAS DE CÉRÉMONIE.**

---

POUR en offrir une idée , je décrirai le festin qui nous fut donné par Mir Aboul-Houssoun-Khan , Meh-mendar , ou conducteur de l'ambassade.

On nous fit d'abord entrer dans une grande cour , au centre de laquelle étoit un bassin entouré de plusieurs rangées de petits lampions. La cour étoit , en outre , éclairée par des torches , et cette lumière pouvoit se comparer à celle du jour.

L'appartement où l'on nous introduisit étoit orné de riches draperies

et des tapis les plus précieux. Je remarquai surtout avec surprise une large pièce de brocart sur laquelle étoit brodé un soleil se levant au-dessus d'un lion : ce sont les armes du royaume de Perse. Parmi les glaces qui décoroient la salle , il y en avoit deux dont le volume excédoit de beaucoup les dimensions de celles que nous avions apportées avec tant de peines , à travers les montagnes et le désert , pour faire connoître au roi les produits de nos manufactures. Ces glaces venoient d'Europe par la Perse ou par la Tartarie.

Au milieu de la chambre étoient les luminaires. De grosses bougies soutenues par des guirlandes de fleurs en cire colorée étoient entremêlées avec des arbres artificiels , portant , au

milieu de fleurs et de fruits en cire , une multitude de bougies. On avoit placé avec plus de civilité que de bon goût des chaises unies pour notre usage , sur un tapis magnifique d'or et de velours. Bientôt après , on fit circuler toutes sortes de confitures.

Les bayadères exécutèrent des danses accompagnées de chants , et l'on tira un feu d'artifice au fond de la cour. L'explosion des pièces d'artifice mêlée aux voix , ou plutôt aux cris des chanteurs , produisoit un effet assez désagréable.

Le thé fut servi dans des tasses de porcelaine ; et comme on y avoit mis , au lieu de crème , une infusion de graines d'anis , le goût n'en étoit pas très-flatteur pour nous.

Lorsqu'on annonça le dîner , nos danses cessèrent. Le maître de la maison étant de la secte des Schiites , trouva un prétexte pour sortir ; il n'auroit rien voulu manger qui fût apprêté par les mains des sectaires opposés. Nous nous assîmes sur le tapis pour prendre ce repas. Les mets étoient servis sur des plats à couvercle , enveloppés de serviettes blanches , et l'on avoit posé sur le tout des pièces de brocart à franges d'or.

Les mets , suivant la mode persane , étoient de toutes sortes de couleurs , et on y avoit mêlé une profusion de feuilles d'or et d'argent battu. On les servit sur des assiettes de porcelaine ; ils consistoient en viandes rôties , bouillies ou étuvées , en pilau de riz et en ragoûts de différentes es-

pèces. La plupart des domestiques étoient des Persans.

Au milieu de cette magnificence et de cette propreté recherchée, on s'étonnoit de voir des valets moucher les bougies avec une paire de ciseaux, et recevoir le lumignon dans une tasse de porcelaine; tandis que d'autres coupoient les viandes avec une espèce de large canif, et les saisissoient avec les doigts pour les mettre sur nos assiettes. Il est juste d'ajouter que leurs mains étoient extrêmement propres, et qu'ils avoient les manches relevées jusqu'aux coudes. Le dîner étoit froid et peu agréable au goût. Les danses monotones, et la continuité des feux d'artifice qui ne permettoient aucune conversation et se prolongèrent jusqu'à deux heures du matin, finirent par être fatigantes.

Une autre fête que nous reçûmes quelque temps après dans un jardin se trouva davantage de notre goût. Ce jardin portoit le nom de Timour-Schah qui l'a fait construire. C'est un vaste carré entouré de murs de briques, et divisé par deux larges allées de cyprès et de planes entremêlés, lesquelles se croisent à angles droits au milieu de l'enclos. L'espace découvert au centre de chaque allée offre un vaste parterre de pavots, le long duquel règne un sentier bordé de fleurs. Les quatre quinconces dans lesquels est partagé le jardin sont plantés de figuiers, de pêchers, et d'autres arbres à fruit qui étoient alors en pleine floraison. Çà et là s'élevoit un gros bananier. Dans quelques endroits, le terrain au-dessous des arbres étoit planté de haricots en fleurs. A ce

spectacle qui nous rappeloit les souvenirs d'Europe , aux parfums qui s'exhaloient des fleurs , - ajoutez le gazouillement des oiseaux.

Des tentes avoient été dressées dans le jardin ; une d'elles , placée au milieu , au point d'intersection des allées , offroit un coup-d'œil magnifique. La couverture en étoit verte et rouge ; les côtés étoient formés d'un tissu à larges mailles qui laissoit pénétrer l'air sans que les personnes de la tente pussent être vues du dehors.

Après une longue promenade , nous entrâmes dans la tente , où nous trouvâmes notre Mehmendar , accompagné de l'iman du roi , et d'autres mollahs.

On apporta un déjeuner splendide , et des aiguières pour nous laver les mains. Une large pièce d'étoffe à



fleurs, ornée de sentences en vers persans, fut étendue pour servir de nappe. On découvrit les plats sur lesquels avoit été jetée une couverture de calicot blanc, et cette couverture, posée sur nos genoux, tint lieu de serviettes. Chaque rangée étoit composée de quinze plats au moins, et de jattes grandes ou petites dans lesquelles étoient du pilau, des marinades et autres hors-d'œuvre. Un bol de sorbet étoit au milieu de chaque rangée. Il y avoit aussi des plats de mouton de Doumba, apprêté fort simplement, mais rempli de jus, et bien assaisonné. Outre le pain qu'on avoit mis à côté de nous, il y avoit de larges galettes qui servoient de plats (1). Lorsque nous eûmes fini

---

(1) J'ai déjà eu l'occasion d'observer dans un de mes ouvrages que la prédic-

de manger on nous présenta de l'eau chaude pour laver les mains ; les plats et la nappe furent enlevés , et on nous présenta des pipes.

Trois bayadères vinrent chanter et danser devant nous ; elles nous parurent plus jolies et plus exercées que celles de l'Inde. Si leur habillement n'étoit pas aussi riche que celui des danseuses de l'Indoustan, il étoit d'un meilleur goût ; leurs bonnets étoient

---

tion d'Hélénus aux compagnons d'Enée, qu'ils seroient réduits *à manger leurs assiettes* , prédiction réalisée dans le 7<sup>e</sup> chant, au grand scandale des détracteurs de l'antiquité, n'est autre chose qu'une allusion à la méthode des Orientaux :

*Adorea liba per herbam*

*Subjiciunt epulis.*

(*Note du Traducteur.*)

d'étoffe d'or, et leur habit de drap d'argent; leurs cheveux, relevés avec élégance, laissoient tomber sur leur front et sur les côtés des joues, de petites boucles qui produisoient un agréable effet. Elles étoient remarquables par la blancheur de leurs dents, la couleur vermeille de leurs lèvres, et par la fraîcheur de leur teint, que relevoient de petites mouches de taffetas noir. Je ne doute guère, cependant, que cette fraîcheur de teint ne fût artificielle.

Les mouvemens de ces bayadères sont plus vifs que chez les danseuses de l'Indoustan; elles ne s'arrêtent point pour chanter, et sautent continuellement en frappant des mains, en se jetant à genoux, et en prenant les attitudes les plus passionnées.

Derrière les danseuses, sont un cer-

tain nombre de joueurs de violons , de tambours et de cymbales , avec de longues barbes , et une gravité qui s'accorde mal avec leur profession. Ces hommes troublent le concert en applaudissant par des cris aux mouvemens des danseuses , ou en répétant les refrains de toute la force de leurs poumons.

Les mollahs n'avoient point jugé convenable d'assister à cette partie de la fête ; nous allâmes les rejoindre sous les bosquets.

Ce jardin est près du palais du roi , mais il en est séparé par un chemin public. Le roi vient souvent y passer quelque temps avec ses femmes. Dans ces occasions , un grand nombre d'officiers appelés *kourkehîs* se placent sur

toutes les avenues qui conduisent à ce  
jardin, pour empêcher que qui que  
ce soit ne voie les femmes passer.

---

---

**CARAVANES. COMMERCE.**

---

DANS un pays enfoncé au milieu des terres, dépourvu de rivières navigables, et où la nature du sol ne permet pas l'usage de chariots à roues, les transports ne peuvent se faire que par des bêtes de somme. Les chameaux sont, sans contredit, préférables pour ce service, à cause de leur vigueur, de leur patience à endurer la soif, et de leur extrême sobriété, qui leur fait trouver bonnes toutes sortes de broussailles; en un mot ils se nourrissent des végétaux quelconques qui s'offrent sur leur route. Ainsi les tribus dont le pays est

favorable à l'entretien des dromadaires, ne manquent point de se livrer au commerce. Les propriétaires de chameaux vont sans cesse transportant les productions d'un pays riche dans un autre. Lorsqu'ils ont un petit capital, ils font ce négoce pour leur compte; dans le cas contraire, ils louent leurs services et ceux de leurs animaux.

Pour plus de sûreté, les marchands ou les porteurs se réunissent par caravanes; des tribus presque entières se déplacent quelquefois pour cette spéculation.

Ainsi, la moitié de la tribu de Mian-Khail se rend annuellement de Damaun à Shilgur. Les hommes emmènent avec eux leurs femmes et leurs enfans; ils sont commandés par quelques-uns de leurs chefs héréditaires,

sous l'autorité du chelouasti, espèce de dictateur. Si des étrangers se mêlent à la caravane, ils sont tenus d'observer les coutumes particulières de la tribu.

Chez les Baubours, la plus grande partie de la caravane est composée d'étrangers, et ceux de la tribu n'emmènent pas leur famille. Un muschir (chef héréditaire) les accompagne, mais il n'a de pouvoir que sur ceux de sa tribu, et les autres pourroient résister à ses ordres; cependant, il est d'usage de le nommer chef de la caravane, ce qui lui donne une puissance absolue sur toutes les personnes qui la composent. C'est ce même chef qui règle la police, qui fixe les lieux de campemens, et fait des compositions pécuniaires avec les tribus dont on traverse le territoire. Lorsque par



hasard le muschir des Baubours n'est pas nommé chef, chacun se conduit à son gré, et il n'y a plus que trouble et confusion.

Les routes que suivent ces caravanes sont les plus détestables qu'on puisse se figurer; elles sont infestées par des brigands, et surtout par les shéraunées et les vizirées qui ne vivent que de pillage. On fait la surveillance la plus exacte pour échapper à ces brigands, mais on n'y réussit pas toujours.

Les caravanes qui vont dans l'Inde ou en Perse ne campent point comme celles des tribus, elles séjournent dans les caravansérails des villes. Ces caravansérails sont de vastes enclos, entourés d'appartemens et de cellules; on y trouve une mosquée, et souvent

des bains chauds au centre. Ils sont sous la direction d'entrepreneurs qui louent les chambres à un prix modéré.

Les exportations dans l'Inde consistent principalement en chevaux et bidets, fourrures, schalls de cachemire, étoffes de Moultan, garance, assa-fœtida, tabac, amandes, pistaches, noix, noisettes et fruits. Les prunes, les abricots et les raisins sont ordinairement confits. Les pommes, les poires et le chasselas sont exportés frais; pour cela on les cueille avant qu'ils soient mûrs, et on les met dans des boîtes avec du coton. Quant aux pommes de grenades, elles n'exigent aucune précaution pour l'emballage.

On tire de l'Inde des étoffes grossières de coton, des percales, des mousselines, des soieries, du brocart,

d'immenses quantités d'indigo , de l'ivoire , de la craie , des bamboux , de la cire , de l'étain , du bois de sandal , et presque tout le sucre qui se consomme dans le pays. On importe en moindre quantité de gros draps , du musc , du corail et des drogues médicinales. La principale branche d'importation consiste en épiceries de toute espèce.

On transporte en Perse des schalls et des étoffes analogues , des tapis de Héraut , etc. Les schalls qui se vendent en Perse sont d'un modèle très-différent de ceux qui viennent dans l'Inde ou en Europe. Il n'y a pas longtemps que le roi de Perse a prohibé l'introduction de ces marchandises pour ne pas nuire aux manufactures de ses Etats.

---

**AGRICULTURE.**  
—

IL y a cinq classes de cultivateurs dans l'Afghanistan :

1°. Les propriétaires qui exploitent eux-mêmes leur terrain ;

2°. Les tenanciers, qui payent une redevance en argent, ou une portion fixe des produits en nature ;

3°. Les buzgurs, qui exploitent aux mêmes conditions que les métayers, ou colons partiaires en France, c'est-à-dire, en partageant dans une certaine proportion le gain avec les propriétaires ;

4°. Les journaliers à gages ;

5°. Les esclaves qui cultivent les terres de leurs maîtres sans rétribution.

Les propriétés sont plus également partagées dans ce pays que dans tout autre. La nature du gouvernement y a singulièrement favorisé cette division. Cependant la prodigalité ou l'infortune oblige plusieurs Afghans à vendre leur patrimoine ; d'un autre côté la loi de Mahomet exige le partage égal entre tous les enfans d'un même père : ainsi chaque propriétaire, se trouvant possesseur d'un lot extrêmement modique, est obligé de le vendre à l'un de ses frères ou à un étranger. Les acquéreurs sont ordinairement des hommes en place, ou des commerçans qui ont fait fortune.

Il y a des particuliers ou des asso-

ciations qui n'ont sur le sol d'autre droit que celui de premiers occupans. Il suffit qu'ils aient dirigé le cours des eaux de manière à fertiliser un canton jusqu'alors stérile. Enfin, il est des particuliers qui reçoivent directement de la couronne des concessions de terre considérables.

La valeur des terrains se calcule en général sur neuf à douze années de revenus.

On fait dans presque tout ce royaume deux moissons par année : la première se sème à la fin de l'automne , et se recueille en été ; elle consiste en froment , orge , lentilles , pois chiches , pois ordinaires et haricots.

On sème à la fin du printemps , et l'on récolte en automne le riz , le grand et le petit millet , le maïs et le dolicos.

Une culture fort importante est celle des melons musqués, des melons d'eau, et de diverses espèces de concombres, de potirons et de courges. Les plantations en sont considérables autour des villes; on sème ces fruits dans les champs comme les grains.

Le pain de froment est la base de la nourriture des hommes; on donne l'orge aux chevaux. On fait du pain avec le millet et le maïs. Vers l'ouest le maïs ne se plante que dans les jardins; on en fait griller les épis, et on les mange comme friandises.

Le riz sert presque exclusivement à la nourriture des habitans de Cachemire. Il y a de la folle-avoine dans les environs de Peshawer, et sans doute ailleurs; mais on n'en fait aucun usage, et l'avoine elle-même n'est pas cultivée.

Le coton ne se trouve que dans les cantons chauds de l'ouest, et les tissus de cette matière se tirent en grande partie de l'Inde.

L'huile de palma-christi est presque la seule dont on fasse usage, quoique le sésame, le senevé et d'autres plantes huileuses soient très-abondantes.

L'assa - foetida croît spontanément dans les montagnes de l'ouest. C'est une broussaille sans feuilles d'où l'on tire une substance laiteuse qui se durcit au soleil. L'exposition au soleil fait tort à la plante; les Afghans l'en garantissent au moyen de deux pierres plates. On exporte dans l'Inde d'énormes quantités de cette drogue; les Mahométans et les Indous l'emploient également dans leur cuisine.

Pour féconder les terres, on a re-



cours à plusieurs méthodes d'irrigation. La plus commune consiste à diviser le cours des ruisseaux , ou à élever le long des rivières des digues où l'on ménage des ouvertures. On pratique aussi de distance en distance des puits creusés de manière à lier entre elles des sources d'eau vive , et à arroser les champs d'alentour. Les dépenses en sont considérables , mais les riches font volontiers des fondations pour cet objet ; les pauvres eux-mêmes se cotisent pour une semblable opération , qui change tout à coup un désert aride en une terre fertile.

Les moulins à eau ont une roue horizontale , et les aubes en sont disposées obliquement ; cette roue est dans l'intérieur du moulin , et immédiatement au-dessous de la meule qui

tourne sur le même axe que la roue.

Ceux des Afghans qui vivent sous des tentes se servent de moulins à bras. Ces moulins consistent en deux pierres plates ; on fait mouvoir la meule supérieure à l'aide d'une manivelle.

---

**TAUJIKS. HINDKIS.**

---

J'AI déjà dit qu'il n'y a presque point dans ce royaume de partie dont la population soit entièrement composée d'Afghans. Elle consiste en un mélange de Taujiks de l'ouest, et de Hindkis de l'est.

Les Taujiks ne sont point unis en un seul corps de nation, ni bornés à un seul pays, mais ils sont disséminés dans une grande partie de l'Asie. Les habitans sédentaires de la Perse s'appellent Taujiks, par opposition aux Tartares, conquérans de cette contrée, et aux tribus nomades.

Le nom de Tadjik est à la vérité employé d'une manière peu restreinte. On le donne quelquefois à tous les étrangers qui se sont mêlés aux naturels du Turkestan ou de l'Afghanistan, mais il appartient plus convenablement aux habitans des contrées où l'on parle l'idiome des Afghans. Ce nom, suivant les auteurs persans, désigne un individu d'origine arabe.

En effet, dans le premier siècle de l'hégire, toute la Perse et tout le pays des Usbecks furent soumis par les Arabes, qui contraignirent les naturels à adopter leur religion, leurs mœurs et leur langue. Les habitans des montagnes seuls leur résistèrent.

Les Tadjiks ont des demeures fixes, et se livrent volontiers à l'agriculture et aux autres occupations sédentaires.

Quelques-uns ont encore des propriétés dans l'Afghanistan, dont il paroît qu'autrefois la possession leur a exclusivement appartenu ; mais la plupart sont dépouillés du patrimoine de leurs ancêtres, et réduits à remplir les fonctions de fermiers ou de journaliers.

Ceux qui sont réunis en villages sont régis par des cudkodas, qui tiennent leur pouvoir du roi, et décident les procès, sauf l'appel au gouverneur de la province. Outre les travaux de l'agriculture, ils exercent le commerce et les arts mécaniques que dédaignent les Afghans. C'est une nation douce, industrielle, et recommandable par sa tempérance ; si elle a toutes les bonnes qualités des Afghans, elle n'en a point les défauts ; elle est fort attachée à la secte des sunnites.

Cette race est surtout répandue auprès des villes ; elle forme presque toute la population aux environs de Caboul, de Candahar, de Ghuznée, de Hérait et de Balk.

Ceux des Tadjiks qui vivent isolément se trouvent dans les parties les plus retirées, et les moins accessibles du pays. Tels sont particulièrement ceux qui habitent le Kohistan, non loin de Caboul. Cette contrée se compose de trois longues vallées, où la principale culture est celle du mûrier. On fait sécher les mûres au soleil, et on les convertit en farine pour faire du pain. On y élève peu de bétail, mais il s'y trouve beaucoup d'animaux sauvages, tels que des loups et des léopards ; on prétend même y avoir vu des lions. Les faucons et les rossignols y sont très-communs.

Les Tadjiks de ce pays vivent dans une sorte d'indépendance à l'égard du roi de Caboul, et leurs chefs même ont de la peine à les tenir dans la soumission. Tel est leur caractère belliqueux, qu'ils regardent comme un opprobre de mourir dans son lit. Leur infanterie est excellente, surtout dans les montagnes; mais leur courage s'épuise dans les dissensions intestines. On voit sans cesse des rixes entre les particuliers, outre les guerres entre les tribus ou de village à village.

Les armes des naturels sont une carabine, ou un fusil à batterie, un pistolet et une dague; quelques-uns ont des piques; un plus petit nombre est armé d'arcs et de boucliers.

Leur vêtement consiste en un justaucorps, un pantalon de laine noire,

des bottines et un petit bonnet de soie.

Leur khan principal est le Khaujéh-Khangi. Bien que ces chefs aient peu d'influence pour réprimer les dissensions intestines, leur autorité est grande quand il s'agit de repousser un ennemi commun.

Les Buruckis, les Fermoulis et les Sirdehis sont des branches des Taujiks; ils ont à peu près les mêmes mœurs.

Les Hindkis (*Voyez la planche en regard*), beaucoup plus nombreux que les Taujiks, sont d'origine indienne; ils ont conservé en grande partie la physionomie et les manières de leurs ancêtres. La planche ci-jointe représente un Hindki de Peshawer en habits d'hiver. Ces hommes sont moins





des bottines et un petit bonnet de soie.

Leur khan principal est le Khaujéh-Khangi. Bien que ces chefs aient peu d'influence pour réprimer les dissensions intestines, leur autorité est grande quand il s'agit de repousser un ennemi commun.

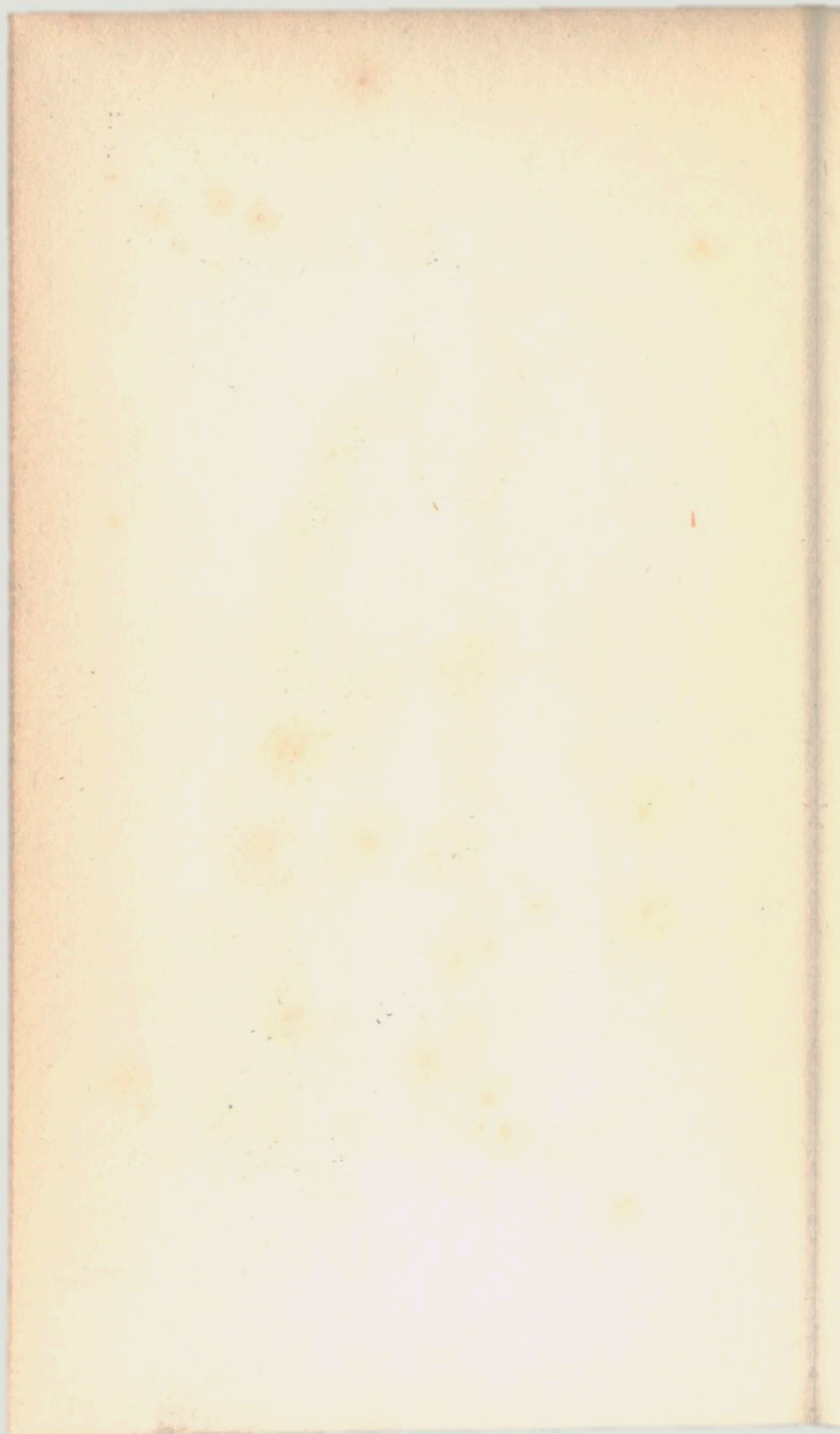
Les Buruckis, les Fermoulis et les Sirdehis sont des branches des Tadjiks; ils ont à peu près les mêmes mœurs.

Les Hindkis (*Voyez la planche en regard*), beaucoup plus nombreux que les Tadjiks, sont d'origine indienne; ils ont conservé en grande partie la physionomie et les manières de leurs ancêtres. La planche ci-jointe représente un Hindki de Peshawer en habits d'hiver. Ces hommes sont moins



A red circular stamp containing a crown at the top and the initials "B.K." in the center.

*Hindki, en habits d'hiver.*



considérés que les Afghans , et ne jouissent pas d'une aussi bonne réputation.

---

**INDOUS.**  
—

**IL** y a des hommes de cette nation dans tout le royaume de Caboul. Dans les villes ils exercent les métiers de courtiers, de négocians, de banquiers, d'orfèvres et de marchands de grains. Il n'y a presque pas de village où l'on n'en voie une ou deux familles qui se livrent à ces professions ou à celle de changeurs de monnaie.

Tous ou presque tous sont de la classe militaire des Kohetrées ; mais il ne faut pas croire pour cela qu'ils soient soldats ; au contraire , ces deux idées , Indou et soldat , sont regardées comme incompatibles. Quelques-uns

sont vêtus à la manière de l'Indoustan , mais presque tous laissent croître leur barbe , et s'habillent à peu près à la mode du pays. Exempts des préjugés de l'Indoustan , ils mangent volontiers du pain qui a été cuit à un four banal , et ne pratiquent nullement le précepte qui enjoint à ceux de leur religion de se baigner quand ils ont été souillés par le contact d'un mahométan.

Ils sont employés à la cour dans les fonctions relatives aux affaires de change ou de banque. Les grands seigneurs ont tous des Persans ou des Indous pour intendants et pour caissiers. On a vu même des Indous gouverneurs de provinces , mais ce n'étoit pas sans quelque mécontentement de la part des peuples.

---

**TRIBUS ORIENTALES.**

---

**BERDOURAUNÉES.**

---

QUOIQUE les tribus de l'est présentent une grande diversité, elles sont toutes de la même race, ne parlent qu'une même langue, et forment un seul corps de nation.

Je commence par les Berdourau-  
nées et par les Euzofzyes, qui en font  
partie intégrante.

Les Berdouraunées se divisent en  
une multitude de petites sociétés.  
Comme ils se livrent tous à l'agricul-



ture, ils occupent moins d'espace que les tribus nomades, et ils se trouvent de jour en jour plus à l'étroit. De là naissent des disputes continuelles, et même des combats sanglans. L'entassement de la population se fait sentir parmi les individus. La difficulté de trouver des moyens de subsistance les rend braves, mais querelleurs; actifs, industrieux et spirituels, mais égoïstes, et toujours prêts à recourir à des voies déshonnêtes.

Il existe parmi eux des confédérations qui rappellent les *sodalitia* du temps des rois saxons qui ont régné sur l'Angleterre. Plusieurs individus s'engagent à s'aider les uns les autres dans leurs entreprises, quelque événement qu'il puisse arriver. On appelle *Goundis* ces alliances dont

les nœuds passent pour être plus sacrés que les liens du sang. On a vu de ces initiés sacrifier réciproquement leur fortune, leur vie même à la commune défense.

Les Eusofzyes (*Voyez la Planche en regard.*) sont une tribu extrêmement nombreuse, divisée en plusieurs petites communautés, régies par des constitutions démocratiques. Ils possèdent une vaste contrée entre les montagnes de l'Otmaunkhail, l'Indus, la chaîne de Hindou-Cousch, et la rivière de Caboul. Ce pays leur appartient depuis trois cents ans; quoique presque tous sachent vaguement qu'ils tirent leur origine de l'ouest, il en est peu qui connoissent l'habitation primitive et les annales de leurs aïeux.

Ces hommes semblent unir la féro-



*Pusofye.*



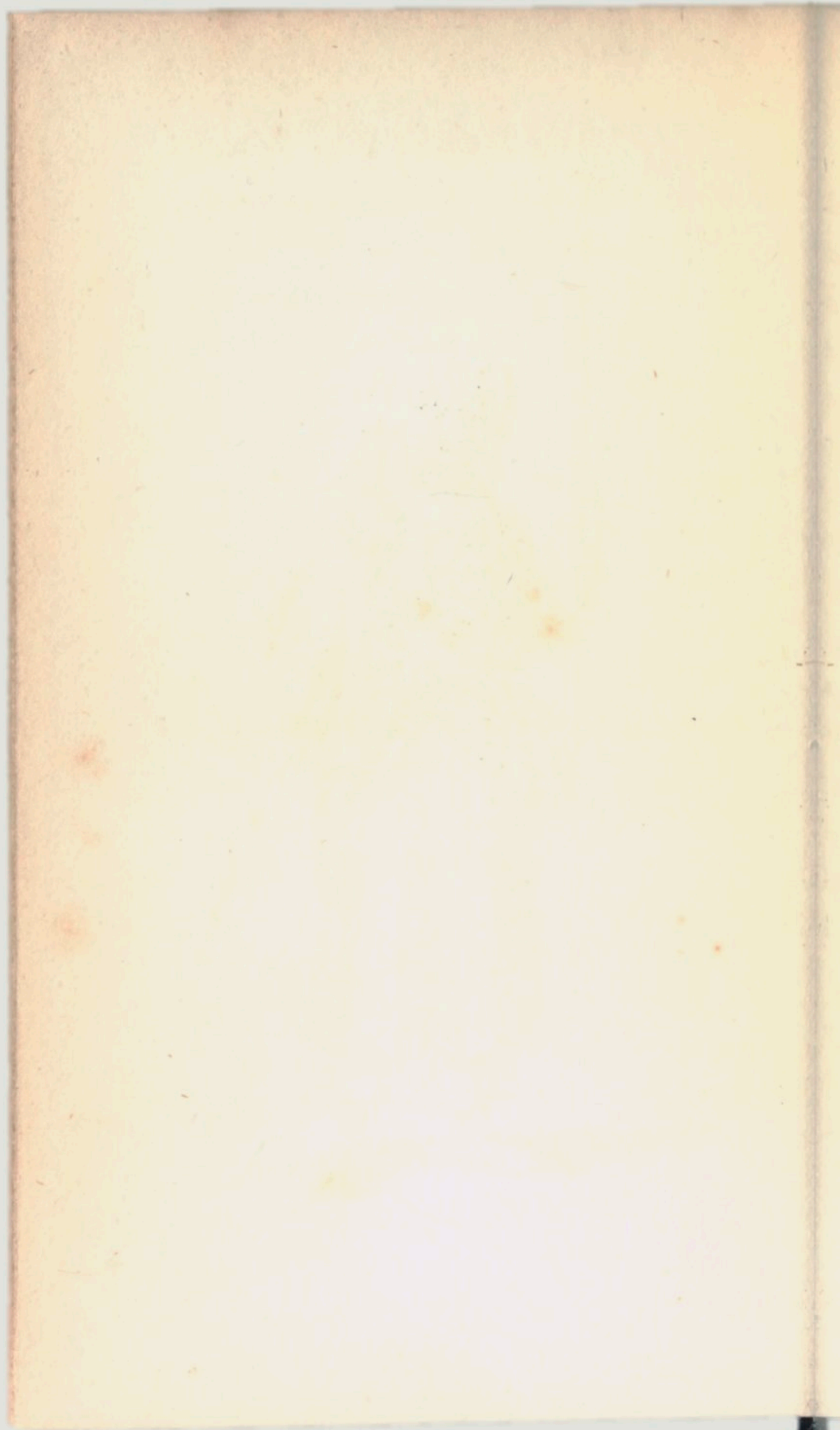
les. nœuds passent pour être plus sacrés que les liens du sang. On a vu de ces unités sacrifier réciproquement leur fortune, leur vie même à la commune défense.

Les Eusofzyes (*Voyez la Planche en regard.*) sont une tribu extrêmement nombreuse, divisée en plusieurs petites communautés, régies par des constitutions démocratiques. Ils possèdent une vaste contrée entre les montagnes de l'Otmantobhal, l'Indus, la chaîne de Hindou-Cousch, et la rivière de Caboul. Ce pays leur appartient depuis trois cents ans; quoique presque tous sachent vaguement qu'ils tirent leur origine de l'ouest, il en est peu qui connaissent l'habitation primitive et les annales de leurs aïeux.

Ces hommes semblent unir la féro-



*Cusofrye.*



cité et la ruse des sauvages à la modération qui caractérise des peuples mieux civilisés. Dans leurs guerres avec les Afghans , s'ils faisoient grâce à leurs prisonniers , ce n'étoit que par respect pour leur origine. Quant aux autres , ils égorgoient sans compassion tout ce qu'ils prenoient les armes à la main. Toutefois ils traitoient avec douceur les habitans des pays vaincus , et sembloient avoir adopté pour maxime de ne pas faire plus d'une guerre à la fois.

Les Eusofzyes se divisent en deux branches principales , les Eusofs et les Munders ; celles-ci se subdivisent en hordes ou clans.

Chaque horde procède périodiquement à une division de terres , pour un certain nombre d'années , de sorte que toutes jouissent alternativement

du sol le plus fertile. Pour faire comprendre ce singulier arrangement, je citerai l'exemple de la tribu de Naikpickhail.

Chez les Naikpickhails les terres se divisent en deux parts d'une même étendue, et par conséquent d'une qualité fort inégale. L'oulouss ou la tribu se divise de même en deux portions qui tirent tous les dix ans les terres au sort. Si le hasard favorise la moitié des habitans qui sont déjà en possession du meilleur lot, ils en conservent la jouissance. Dans le cas contraire, un échange se fait immédiatement.

Le tirage se fait tous les dix ans dans un village situé entre les deux lots. Une multitude innombrable accourt pour être témoin de cette importante solennité; mais comme la



joie des vainqueurs et les regrets des vaincus pourroient occasionner du tumulte , les chefs ou mulliks trouvent une foule de prétextes pour traîner la chose en longueur , jusqu'à ce que la plupart des curieux s'impatientent et retournent chez eux. C'est alors que le principal chef fait le tirage , et en annonce le résultat. Ceux que le sort a favorisés en témoignent leur joie par des distributions d'aumônes , par des salves de mousqueterie , et toutes sortes de réjouissances publiques.

Quant à la prise de possession des terres , elle a lieu sans aucun trouble , et chacun se résigne à son lot. Si le sort décide que chaque moitié de l'oulouss restera sur son ancien territoire , les trois hordes dont se compose chacune de ces moitiés , n'en règlent pas

moins, par la voie du sort, une nouvelle distribution de leurs parts respectives.

Un procédé aussi bizarre et l'incertitude qu'il occasionne dans les propriétés territoriales, est un grand obstacle aux progrès de la culture. Cependant le pays des Eusofzyes est fort bien cultivé; les villages et les canaux d'irrigation sont aussi bien entretenus que partout ailleurs.

L'espace de temps pendant lequel ces diverses tribus possèdent les terres est loin d'être uniforme. Chez les Bounérées, on tire au sort tous les ans. Chez les Jadouns, le tirage a lieu entre les particuliers, et non entre les subdivisions de la tribu. Chez les Otmaunkhails, au contraire, ce changement se fait tous les vingt ans.

Il est impossible d'énumérer toutes les petites républiques dont se composent les Eusofzyes. J'en ai compté au moins trente qui ont peu de liaisons entr'elles et avec leurs voisins ; mais il est probable que le nombre des communautés indépendantes est encore plus considérable. Les Afghans portent à neuf cent mille âmes cette population, y compris les Fakirs et les autres tributaires dont je vais parler ; mais je crois que cette évaluation est exagérée, et qu'elle ne dépasse pas deux cent mille âmes.

---

**FAKIRS.**

---

LES Fakirs sont plus nombreux que les Eusofzyes. La plus grande partie sont des Sivantées qui sont restés dans leur pays après la conquête. Ces hommes vivent des travaux de l'agriculture, ou font paître des troupeaux de buffles dans les campagnes.

Ne possédant point de terres, les Fakirs ne sont pas considérés comme membres de la communauté, et ils n'assistent point aux jirgas. Chaque Fakir reconnoît un seigneur, qu'il appelle khawund, et à qui il paie une redevance ; il est en outre tenu à des

corvées, c'est-à-dire à des travaux gratuits, comme autrefois les vassaux en Europe. Un maître peut battre et même tuer son Fakir sans craindre d'être recherché par la justice. En revanche, le Fakir peut compter sur la protection de son maître, qui s'exposeroit à tout plutôt que de souffrir qu'il lui fût fait le moindre mal. Le Fakir a la liberté d'exercer un commerce, ou de travailler pour son compte, et même d'affermir des terres en qualité de métayer; son maître n'a d'autre droit que d'exiger de lui le paiement d'une certaine taxe, et une partie de son travail. Ces hommes sont généralement traités par leur maître avec douceur. Le maître est détourné d'une sévérité excessive par la honte qui en résulteroit pour lui, et

encore plus par le droit qui est accordé à tout Fakir , de se donner à un autre Eusofzye. Il se trouve toujours des gens prêts à secourir celui qui prétend avoir à souffrir des injustices de son maître. La multitude des communautés indépendantes est encore une ressource assurée pour les Fakirs. Ceux qui auroient à venger la mort d'un parent ou la séduction de leur femme , pourroient tuer leur maître , et se sauver ensuite sur le territoire d'un autre oulouss.

Les maîtres n'ont pas le droit d'extorquer de l'argent à leurs Fakirs. Ils prélèvent des redevances sur l'établissement d'un nouveau Fakir dans leurs terres, ou sur leur mariage ; ils perçoivent aussi les amendes auxquelles ils sont condamnés pour crimes

et délits ; mais le montant en est fixé comme celui de la taxe annuelle.

Les Fakirs sont doux et peu enclins à la guerre , bien que le port d'armes ne leur soit pas interdit. Les maisons qu'ils habitent sont faites avec moins d'art , et leurs vêtemens moins recherchés que ceux des Afghans. Leur frugalité est prodigieuse ; et souvent le profit de leur travail leur permet d'entasser des sommes considérables.

Dans le pays des Eusofzyes les habitations ont les toits plats et en terrasses. Chaque maison consiste en deux chambres et un vestibule découvert. L'appartement du fond est réservé aux femmes , celui de devant appartient aux hommes ; c'est là qu'ils introduisent leurs hôtes , à moins que la beauté du temps ne permette de les recevoir dans l'espace découvert.

Ils s'asseient sur des lits très-bas, lesquels consistent en peaux étendues sur un châssis de bois. Les autres meubles sont des matelas pour se coucher, des vases de terre ou de bois, et des armoires pour mettre les habits.

Leurs repas sont au nombre de deux. A déjeuner, ils mangent du pain et du lait pur ou caillé; leur diner consiste en pain, légumes et autres végétaux; ils y ajoutent rarement de la viande. En été, lorsque les jours sont longs, ils font à midi un second déjeuner, et mangent du pain sortant du four.

L'habillement ordinaire des hommes est une tunique de coton, serrée à la taille, mais dont les pans s'écartent et tombent au-dessous des genoux; ce vêtement est d'un bleu foncé ou teint



en gris avec l'écorce du grenadier. Ils se coiffent d'un large turban blanc, et portent un pantalon de coton, et des sandales ; mais leur vêtement n'est pas complet, s'il n'y ajoutent le loungi, espèce de large mouchoir de soie et de coton tissus, et de couleur bleue. Ce loungi flotte sur les épaules, et descend vers le milieu du corps, devant et derrière. Quelquefois ils s'en servent comme d'une ceinture. Les vendredis et autres jours de fêtes ils mettent de plus beaux habits. La tunique est plus longue, elle descend plus bas, et forme de nombreux plis sur la taille. Ces vêtements de cérémonie sont de soie, à l'exception du turban.

Les femmes ont une robe également serrée sur la poitrine, et très-large à

son extrémité inférieure. Elles sont, comme les Indiennes, prodigues d'ornemens d'or et d'argent. Aucun des Eusofzyes des deux sexes ne fait usage de ces longues chemises que portent les Afghans.

Enfin les femmes mettent beaucoup de soin à se cacher à tous les regards; elles ne sortent jamais de leurs maisons sans ce grand voile, nommé bourka, lequel les enveloppe de la tête aux pieds. Jamais elles ne travaillent hors de la maison. Celles des plus pauvres gens vont à la vérité puiser de l'eau, mais ce n'est jamais que pendant la nuit.

Les maisons des villages forment des rues, mais sans aucune symétrie. Cependant ces villages sont très-propres; les rues sont plantées de mûriers et d'autres arbres à fruit. Il n'y a pas

de maison qui ne possède son petit jardin et quelques ceps de vigne.

Tous les travaux sont faits par les Fakirs. Il faut qu'un Eusofzye soit bien pauvre pour se résigner à travailler pour vivre. Les autres travaillent quelquefois à leurs champs, mais c'est plutôt pour prendre de l'exercice et donner l'exemple à leurs gens. Toutefois ils surveillent la culture, et dirigent, soit les Fakirs, soit les journaliers à gages. Quand ils n'ont rien à faire, et surtout en hiver, ils vont au houjra, où ils passent la plus grande partie de la journée à causer et à fumer autour d'un vaste foyer. Il y a dans cet endroit des pipes à l'usage du public, car aucun n'en a chez soi. Ils y font quelquefois venir de jeunes garçons, ou des filles qui dansent et

chantent des ariettes amoureuses. Quant aux Eusofzyes, ils chantent rarement, et ne se livrent à aucun jeu qui exige de l'activité. Leur seul amusement est de tirer au blanc avec l'arc ou le mousquet, et de s'escrimer avec l'épée.

Vivant au milieu d'un peuple vaincu, comme les Spartiates chez les Ilotes, et jouissant d'une indépendance entière, chaque Eusofzye se considère comme un important personnage. Leur orgueil se montre dans la clôture des femmes, dans la gravité de leurs manières, et dans les termes emphatiques avec lesquels ils parlent d'eux-mêmes ou de leur tribu. Ils ne souffrent pas même la comparaison avec les Douraunées.

Ce sont en général des hommes d'une haute stature. Quoiqu'il y ait

quelques variétés parmi eux, on les distingue à leur teint clair, à leurs yeux gris, à leur barbe rousse, à l'air martial, hautain et même insolent qu'ils affectent.

Ils exercent moins l'hospitalité que les tribus occidentales; cependant ils montrent beaucoup de générosité envers ceux de la même horde.

Si un homme est réduit, par un coup du sort, à ne pouvoir louer de journaliers, ou à vendre sa terre, il tombe dans un profond accablement, quitte sa tribu, et fait un pèlerinage à la Mecque, ou va chercher fortune dans l'Inde. Cependant lorsque ses voisins ont de la considération pour lui, ils se cotisent entr'eux pour le secourir.

Il existe parmi eux une manière

d'implorer la charité publique ; mais on y a rarement recours , parce qu'on la regarde comme honteuse. L'habitant , réduit à l'indigence , parcourt les villages des environs , et s'arrête au dehors en agitant son *loungi*. A ce signal de détresse , chacun s'empresse de faire une petite contribution.

Les Eusofzyes des montagnes sont sobres et peu enclins aux vices ; ceux des plaines se livrent aux débauches , même les plus honteuses , et sans éviter les regards du public. L'ivresse , à l'aide de l'opium et d'autres drogues , est leur passé-temps ordinaire. Cependant ces mêmes tribus sont remarquables par leur zèle religieux et par leur intolérance , par la pratique des rites les plus minutieux , et par leur vénération pour les mollahs. La ty-

rannie de ces prêtres va jusqu'à un degré incroyable ; ils s'abstiennent des recreations innocentes du *houjra* , comme incompatibles avec la sainteté de leur caractère, mais ils protègent et partagent les débauches les plus crapuleuses. Quiconque a manqué aux prières publiques, en est puni par des châtimens corporels ; le plus commun consiste à promener le délinquant sur un âne.

Dans les montagnes, comme on vient de le dire, les habitans ont de meilleures mœurs ; mais ils sont sans courage, sans penchant pour la guerre, et on les traite avec presque autant de mépris que les Fakirs.

Les Eusofzyes ont une aversion invincible pour la lecture. On rapporte qu'un jour quelques-uns d'entr'eux,

voyant un mollah occupé à transcrire le Koran, lui dirent avec fureur : « Tu prétends que ces livres viennent de Dieu, et tu les fais toi-même!!! » A ces mots ils se jetèrent sur le malheureux mollah et lui tranchèrent la tête. Les autres Eusofzyes du village se bornèrent à blâmer les meurtriers, à leur expliquer le malentendu, et à leur dire qu'ils avoient agi avec beaucoup trop de précipitation.

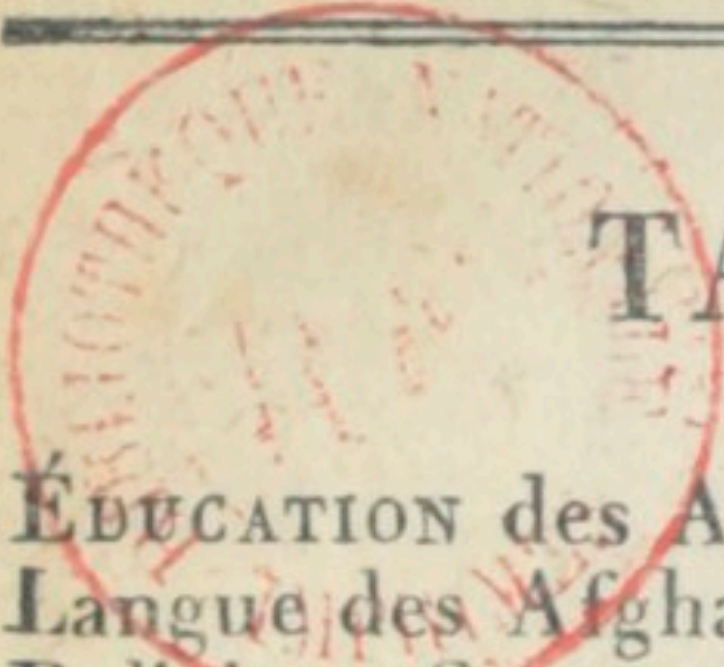
Telle est l'importance que ces hommes à demi sauvages attachent à la vie d'un homme et d'un prêtre!

FIN DU TOME SECOND.





---



## TABLE.

Éducation des Afghans.	pag. 1
Langue des Afghans.	7
Religion. Sectes diverses.	12
Philosophes mahométans.	26
Cérémonies du culte. Mollahs. Saints et religieux.	34
Superstition, magie, etc.	54
Manière dont on exerce l'hospitalité.	63
Mœurs générales de la nation.	70
Amusemens. Chasse, danses, jeux.	80
Costumes.	87
Chevaux, courriers, etc.	91
Esclaves.	100
Caractère physique et moral de la nation.	106
Habitans des villes. Commerçans et et artisans.	122
Division du jour et de l'année.	133
Repas.	136
Grands seigneurs.	149
Repas de cérémonie.	168
Caravanes. Commerce.	180
Agriculture.	186
Taujiks- Hindkis.	193
Indous.	200
Tribus orientales. Berdouraunées.	202
Fakirs.	210

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

TABLE

TABLE

1. Introduction 1

2. Les principes de la morale 15

3. Les devoirs de l'homme 35

4. Les devoirs du citoyen 55

5. Les devoirs du parent 75

6. Les devoirs du maître 95

7. Les devoirs du soldat 115

8. Les devoirs du magistrat 135

9. Les devoirs du prêtre 155

10. Les devoirs du philosophe 175

11. Les devoirs du poète 195

12. Les devoirs du citoyen 215

13. Les devoirs du parent 235

14. Les devoirs du maître 255

15. Les devoirs du soldat 275

16. Les devoirs du magistrat 295

17. Les devoirs du prêtre 315

18. Les devoirs du philosophe 335

19. Les devoirs du poète 355

20. Les devoirs du citoyen 375

21. Les devoirs du parent 395

22. Les devoirs du maître 415

23. Les devoirs du soldat 435

24. Les devoirs du magistrat 455

25. Les devoirs du prêtre 475

26. Les devoirs du philosophe 495

27. Les devoirs du poète 515

28. Les devoirs du citoyen 535

29. Les devoirs du parent 555

30. Les devoirs du maître 575

31. Les devoirs du soldat 595

32. Les devoirs du magistrat 615

33. Les devoirs du prêtre 635

34. Les devoirs du philosophe 655

35. Les devoirs du poète 675

36. Les devoirs du citoyen 695

37. Les devoirs du parent 715

38. Les devoirs du maître 735

39. Les devoirs du soldat 755

40. Les devoirs du magistrat 775

41. Les devoirs du prêtre 795

42. Les devoirs du philosophe 815

43. Les devoirs du poète 835

44. Les devoirs du citoyen 855

45. Les devoirs du parent 875

46. Les devoirs du maître 895

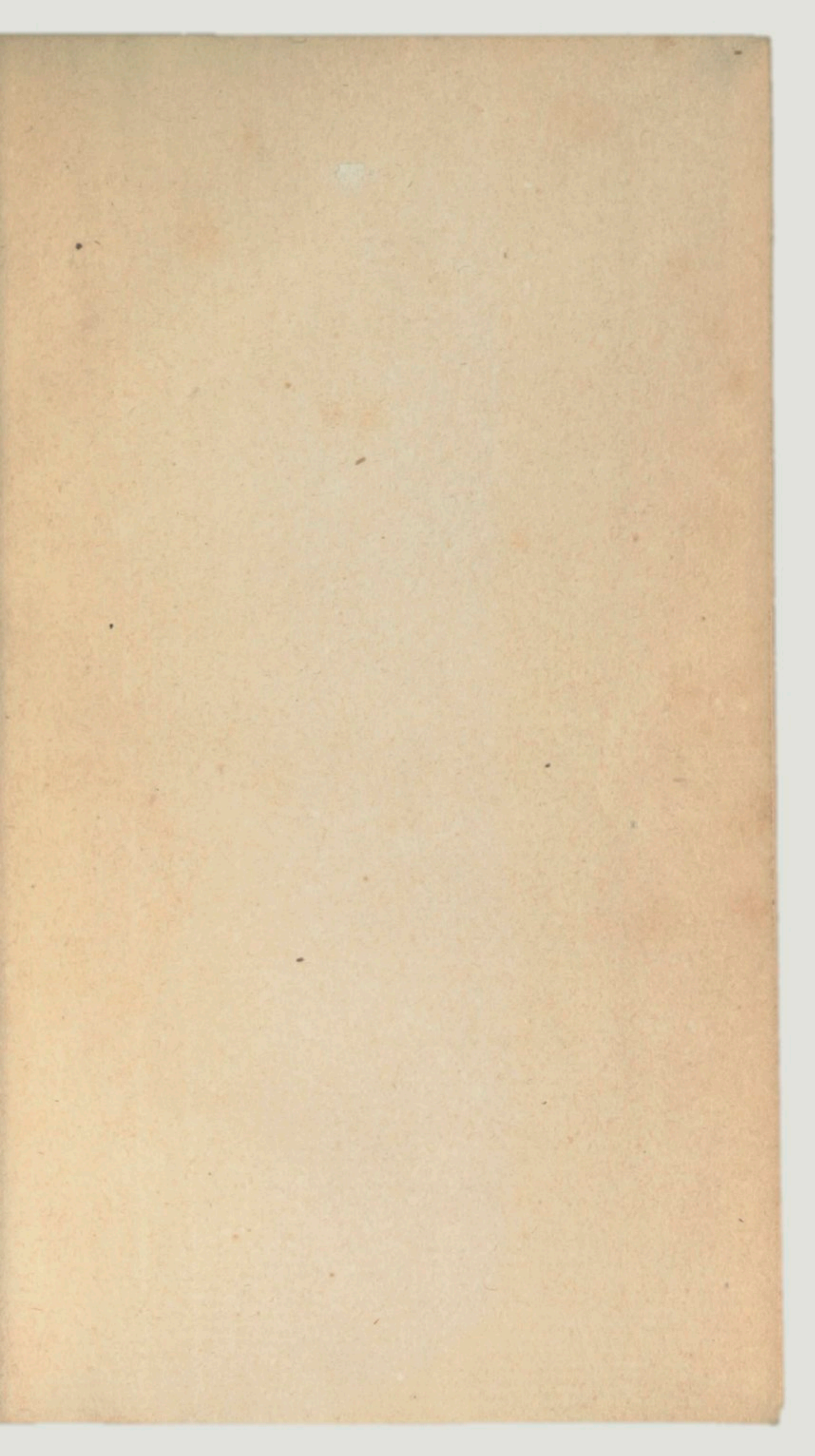
47. Les devoirs du soldat 915

48. Les devoirs du magistrat 935

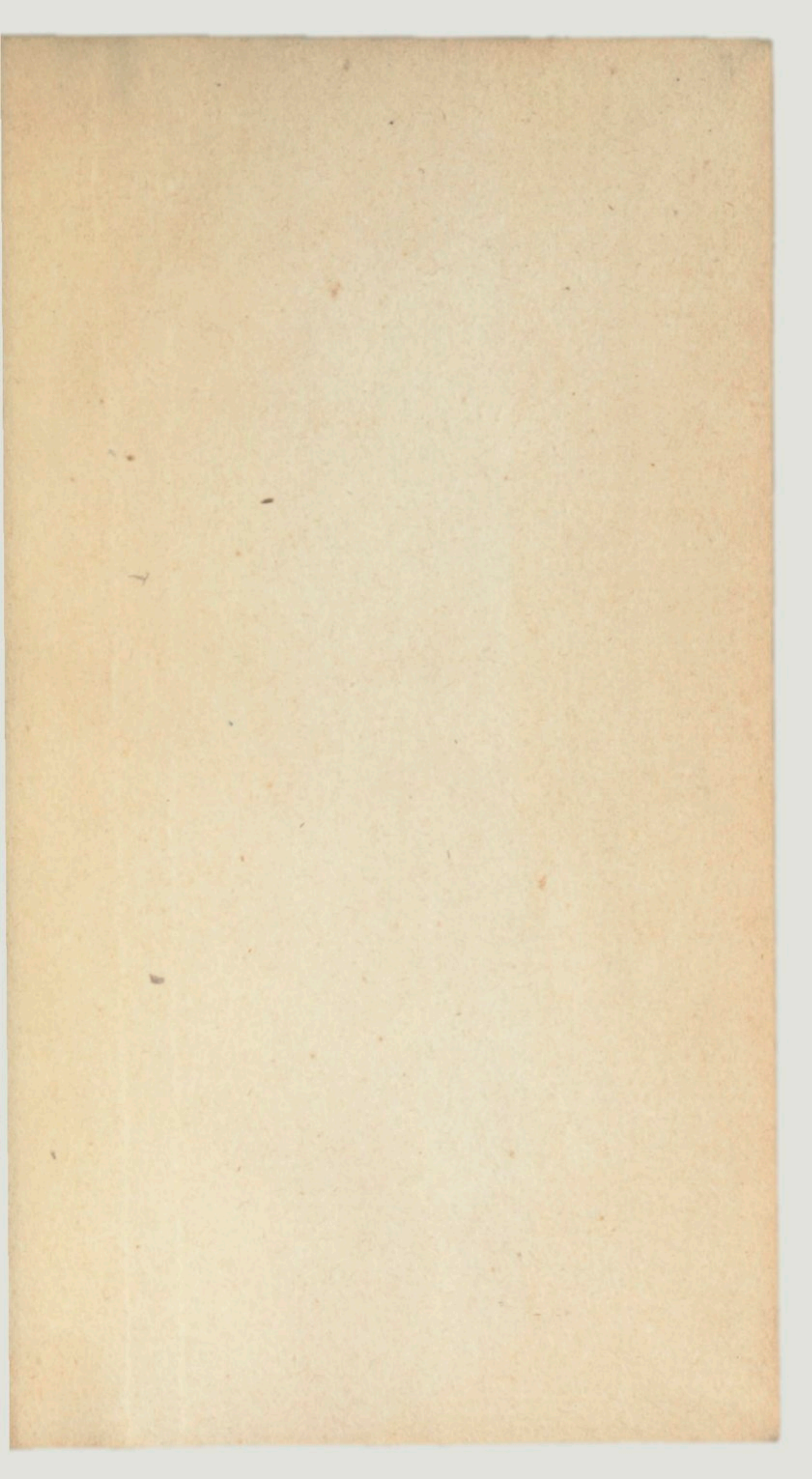
49. Les devoirs du prêtre 955

50. Les devoirs du philosophe 975

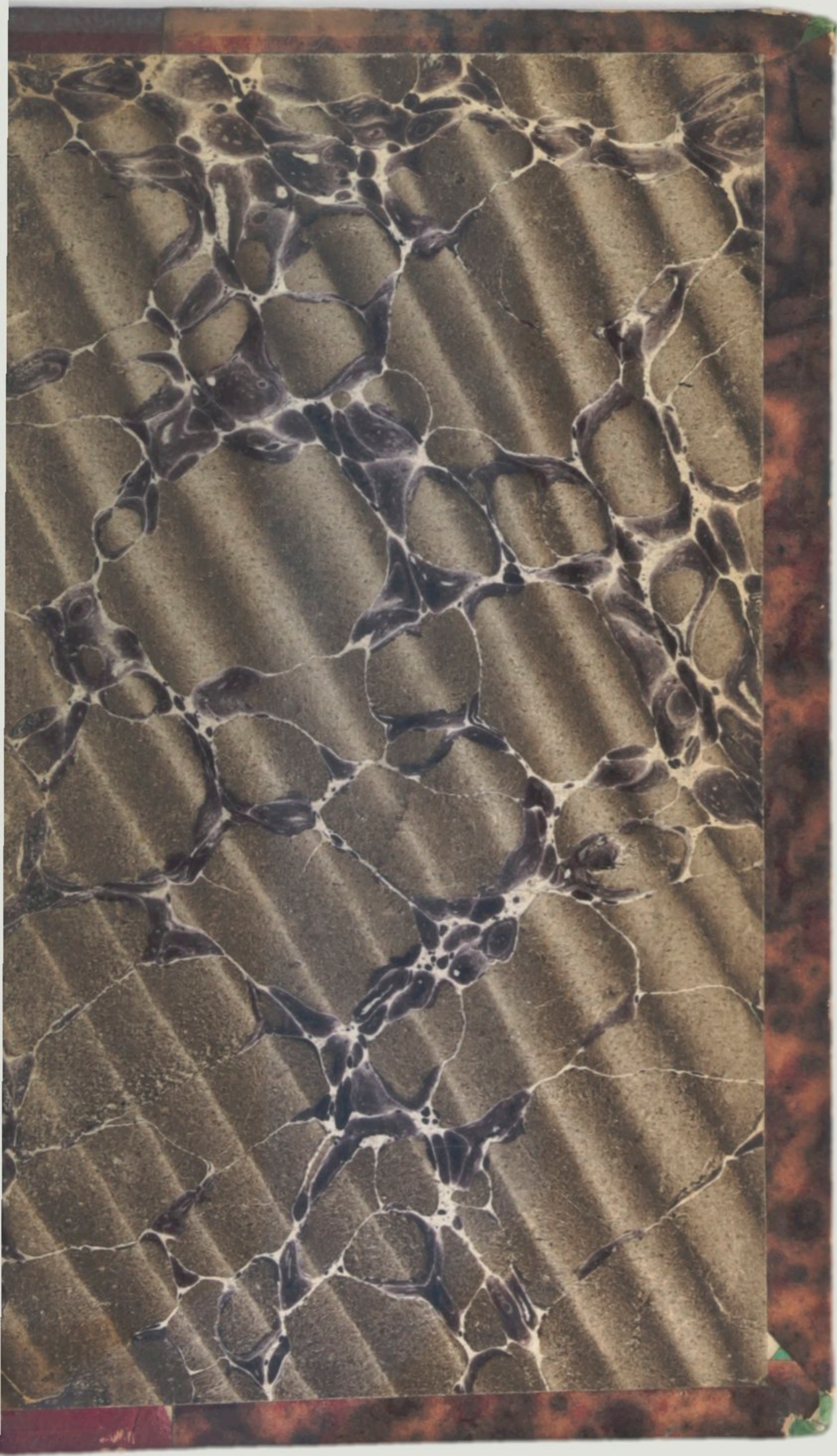
51. Les devoirs du poète 995













68